



Arrêté du 18 février 2015 portant création de la mention complémentaire « aéronautique » et fixant ses modalités de délivrance

i Dernière mise à jour des données de ce texte : 12 mars 2015

NOR : MENE1504760A

JORF n°0059 du 11 mars 2015

Version en vigueur au 13 juin 2023

La ministre de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Vu le règlement (CE) n° 1321/2014 de la Commission du 26 novembre 2014 relatif au maintien de la navigabilité des aéronefs et des produits, pièces et équipements aéronautiques, et relatif à l'agrément des organismes et des personnels participant à ces tâches ;
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-139 à D. 337-160 ;
Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « métallurgie » du 18 décembre 2014,
Arrête :

Article 1

Il est créé la mention complémentaire « aéronautique » dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.
Ce diplôme est classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Article 2

L'accès en formation à la mention complémentaire « aéronautique » est ouvert aux candidats titulaires des spécialités « aéronautique » et « aviation générale » de baccalauréat professionnel et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

Article 3

Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et le lexique de la mention complémentaire « aéronautique » sont définis en annexe I a, I b et I c du présent arrêté.

Article 4

Les unités constitutives et le règlement d'examen sont fixés respectivement à l'annexe II a et à l'annexe II b du présent arrêté.
La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe II c du présent arrêté.

Article 5

La durée de la formation en milieu professionnel est de quatorze semaines. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en annexe III du présent arrêté.

Article 6

La mention complémentaire « aéronautique » est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions des articles D. 337-147 à D. 337-153 du code de l'éducation.

Article 7

Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 30 juillet 2003 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « aéronautique » et les épreuves de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en annexe IV du présent arrêté.

Article 8

La première session d'examen de la mention complémentaire « aéronautique », organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2016.

Article 9



La dernière session d'examen de la mention complémentaire « aéronautique » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 30 juillet 2003 modifié aura lieu en 2015. A l'issue de cette session, l'arrêté du 30 juillet 2003 modifié est abrogé.

Article 10

La directrice générale de l'enseignement scolaire et les recteurs d'académie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 18 février 2015.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
F. Robine

Nota. - Le présent arrêté et ses annexes II b, II c et IV seront consultables en ligne au Bulletin officiel de l'éducation nationale en date du 26 mars 2015 sur le site <http://www.education.gouv.fr> . L'intégralité des spécialités de diplômés est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc> .

Mention complémentaire

AÉRONAUTIQUE

option : avions à moteurs à turbines

option : avions à moteurs à pistons

option : hélicoptères à moteurs à turbines

option : hélicoptères à moteurs à pistons

option : avionique

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1. LE MÉTIER

1.1. LA CIBLE PROFESSIONNELLE

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique est un spécialiste de la maintenance des aéronefs. Il exerce ses activités de maintenance sur tous les systèmes des aéronefs ainsi que sur leur structure.

Pour information, l'association de ce diplôme avec le baccalauréat professionnel aéronautique recouvre en totalité les prescriptions réglementaires européennes relatives au contenu de formation des licences aéronautiques B1.1, B1.2, B1.3, B1.4 et B2. Ces licences, délivrées par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sous réserve de la réussite aux examens réglementaires¹ et d'une expérience professionnelle attestée, permettent à leur titulaire de prononcer l'approbation de remise en service (APRS) des aéronefs à la suite des opérations de maintenance.

1.2. LE CONTEXTE PROFESSIONNEL

1.2.1. Type d'entreprise

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique exerce ses activités dans des structures de différents statuts (entreprises industrielles petites et moyennes).

1.2.2. Place dans l'entreprise

En fonction du statut de la structure qui l'emploie, le titulaire de la mention complémentaire aéronautique exerce ses activités soit de façon autonome, soit sous l'autorité d'un responsable de l'entreprise ou d'un chef d'équipe.

1.2.3. Conditions générales d'exercice

Le titulaire de la mention complémentaire aéronautique intervient dans des domaines de haute technicité avec des impératifs réglementaires liés au maintien de la navigabilité des aéronefs. Ce professionnel doit respecter les procédures garantissant la sécurité des vols et la qualité. Il doit faire preuve d'une attitude responsable au regard des facteurs humains.

Il travaille en collaboration avec les autres personnels de l'entreprise, les exploitants des aéronefs, les constructeurs, les fournisseurs et l'autorité. Outre la langue française, il doit fréquemment communiquer en langue anglaise (anglais technique aéronautique).

Ce professionnel dispose d'une culture aéronautique et des connaissances technologiques associées. Il exerce ses savoir-faire de maintenance sur tous les systèmes embarqués (systèmes mécaniques, hydrauliques et électriques, propulseurs, avionique ...) et tous types de structures et cellules (bois et toile, tube et toile, métallique, composite).

Ses connaissances et savoir-faire lui permettent :

- de réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais ;
- de réaliser des entretiens, des réparations et des réglages ;
- de préparer les conditions de remise en service de l'aéronef.

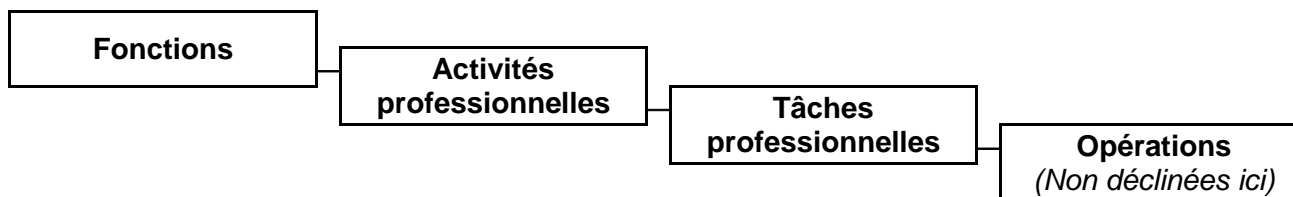
Il prépare et organise ses interventions techniques, en assure la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité.

La diversité des technologies aéronautiques en constante évolution impose au titulaire de la mention complémentaire aéronautique d'assurer une veille technologique.

¹ : Partie 66 du règlement de l'union européenne modifié amendement ou remplaçant le règlement initial (CE) n° 2042/2003

2. ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Les activités professionnelles décrites ci-après, déclinées à partir des fonctions d'entreprise, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire de la mention complémentaire aéronautique. Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles et éventuellement en opérations selon le schéma général ci-dessous.



Mention complémentaire aéronautique		
Fonct.	Activités	Tâches professionnelles
PRISE EN CHARGE D'AERONEFS	1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne	1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcage).
		1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).
		1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.
		1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.
		1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.
		1.6. Organiser le départ de l'aéronef.
	2 – Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance	2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).
		2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).
	3 – Étude de situations de maintenance d'aéronefs	3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.
		3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.
		3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.
		3.4. Ordonnancer les opérations d'intervention.
PRODUCTION DE MAINTENANCE	4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs	4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.
		4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.
		4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).
		4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.
		4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).
	5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs	5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.
		5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, auto-contrôles, servicing ...).
		5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.
		5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.
		5.5. Renseigner les documents de traçabilité.
5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.		
NAVIGABILITÉ	6 – Remise en service d'aéronefs	6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.
		6.2. Préparer un certificat de remise en service.

Activité 1 : Prise en charge d'aéronefs en ligne

1. Description des tâches

- T1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcage).
- T1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).
- T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.
- T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.
- T1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.
- T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.

2. Résultats attendus

- R1.1. Réception de l'aéronef (guidage, sécurisation, parcage) selon les procédures.
Configuration conforme de l'aéronef pour les interventions.
- R1.2. Participation au tractage et au roulage de l'aéronef selon les procédures.
Configuration conforme de l'aéronef à l'issue du déplacement.
- R1.3. Relevé exhaustif des informations liées au maintien ou à la remise en service de l'aéronef.
Transmission des informations utiles au bon interlocuteur et au bon moment.
- R1.4. Identification de la plage horaire pour l'ensemble des interventions.
Coordination efficace des intervenants.
Signalement des aléas ayant un impact sur le planning d'exploitation.
Respect des délais de transit.
Transmission d'un compte-rendu des interventions de transit aux services concernés.
- R1.5. Mise en sûreté effective de l'aéronef conformément à la procédure.
Renseignement conforme du formulaire de mise en sûreté (pastillage ...).
- R1.6. Mise en œuvre correcte des moyens de servitude.
Application conforme de la procédure pré-vol (retrait des éléments de sécurité, fermeture des accès de l'aéronef, vérification de la liberté de manœuvre sur la zone de départ).
Communication conforme avec l'équipage et le personnel d'assistance.

3. Conditions de réalisation

- C1.1. Un aéronef.
La zone de manœuvre de l'aéronef.
La documentation liée à l'exploitation de l'aéronef.
Les procédures internes à l'entreprise et à la zone d'exploitation.
Le matériel de campement, d'arrimage et de parcage adapté à l'aéronef.
La documentation technique de l'aéronef et des moyens.
Le plan et les conditions de circulation sur la zone d'exploitation.
Des moyens de communication radiotéléphonique (VHF).
Un interlocuteur (un pilote, un contrôleur aérien ...).
Le personnel d'assistance.
Les habilitations associées à l'activité.
- C1.2. Un aéronef.
La zone de manœuvre de l'aéronef.
La documentation liée à l'exploitation de l'aéronef.
Les procédures internes à l'entreprise et à la zone d'exploitation.
Le matériel de tractage et de manutention adapté à l'aéronef.
La documentation technique de l'aéronef et des moyens.
Le plan et les conditions de circulation sur la zone d'exploitation.
Des moyens de communication radiotéléphonique (VHF).
Un interlocuteur (un pilote, un contrôleur aérien ...).
Le personnel d'assistance.
Les habilitations associées à l'activité.

- C1.3. Les données d'exploitation aéronef (comptes-rendus de vol, bilan du tour aéronef, demandes d'intervention).
La documentation technique de l'aéronef.
Les procédures internes à l'entreprise et à la zone d'exploitation.
- C1.4. Un aéronef en transit.
Le planning d'exploitation.
La documentation du constructeur de l'aéronef concernant sa prise en charge sur aéroport.
Les moyens nécessaires au transit de l'aéronef.
Les services d'assistance aéroportuaire.
- C1.5. La procédure de l'exploitant de l'aéronef.
Les étiquettes de sûreté.
Les moyens pour limiter les accès.
- C1.6. Un aéronef et son équipage.
La procédure de l'exploitant.
Un moyen de communication avec l'équipage.
Le matériel de servitude.
Le personnel d'assistance nécessaire.

Activité 2 : Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance

1. Description des tâches

- T2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).
- T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).

2. Résultats attendus

- R2.1. Participation au tractage et au roulage de l'aéronef selon les procédures.
Configuration conforme de l'aéronef à l'issue du déplacement.
- R2.2. Réception de l'aéronef (guidage, sécurisation, parcage) selon les procédures.
Configuration conforme de l'aéronef pour les interventions.

3. Conditions de réalisation

- C2.1. Un aéronef nécessitant une intervention de maintenance.
Une zone d'exploitation des aéronefs.
Une zone d'entretien des aéronefs.
Les procédures internes à l'entreprise et à la zone d'exploitation.
Le matériel de campement, d'arrimage et de parcage adapté à l'aéronef.
La documentation technique de l'aéronef et des moyens.
Le plan et les conditions de circulation sur la zone d'exploitation.
Des moyens de communication radiotéléphonique (VHF).
Un interlocuteur (un pilote, un contrôleur aérien ...).
Le personnel d'assistance.
Les habilitations associées à l'activité.
- C2.2. Un aéronef.
La zone de manœuvre de l'aéronef.
Une zone d'entretien des aéronefs.
Les procédures internes à l'entreprise et à la zone d'exploitation.
Le matériel de campement, d'arrimage et de parcage adapté à l'aéronef.
La documentation technique de l'aéronef et des moyens.
Le plan et les conditions de circulation sur la zone d'exploitation.
Des moyens de communication radiotéléphonique (VHF).
Un interlocuteur (un pilote, un contrôleur aérien ...).
Le personnel d'assistance.
Les habilitations associées à l'activité.

Activité 3 : Étude de situations de maintenance d'aéronefs

1. Description des tâches

- T3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.
- T3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.
- T3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.
- T3.4. Ordonnancer les opérations d'intervention.

2. Résultats attendus

- R3.1. Identification exacte des informations techniques liées à la demande d'intervention.
Utilisation efficiente des informations pour aider à la décision.
Repérage des actions à engager.
- R3.2. Identification exhaustive des moyens matériels, des constituants et des consommables.
Identification exhaustive des ressources humaines (nombre, qualifications...).
- R3.3. Caractérisation exacte de la criticité des actions.
Identification exhaustive des interventions non réalisables dans le contexte.
Identification exhaustive des interventions reportables.
Décision argumentée de la liste des interventions reportées.
- R3.4. Ordonnancement judicieux des opérations d'intervention réalisables.
Prise en compte pertinente du contexte de l'intervention (lieu, délais, durée, météo...).

3. Conditions de réalisation

- C3.1. Le dossier de production ou les comptes-rendus de vol ou les données transmises automatiquement durant le vol.
Le plan de charge de l'unité de production.
Les interfaces de maintenance.
- C3.2. Liste des actions à engager.
Documentations techniques.
- C3.3. Liste des actions à engager.
Documentation technique de l'aéronef.
Les documents d'exploitation de l'aéronef (liste des travaux reportés).
Les exigences réglementaires.
Un état des moyens matériels, des stocks et des consommables disponibles.
Un état des infrastructures.
Un état des ressources humaines disponibles.
Le plan de charge de l'unité de production.
Le planning d'exploitation de l'aéronef.
La disponibilité des ressources humaines et matérielles.
Les interlocuteurs concernés (services supports, client...).
- C3.4. Liste des interventions à réaliser.
La documentation technique.
Les procédures concernées du plan qualité et du plan sécurité de l'entreprise.
L'état des contraintes de production.
Le plan de charge de l'unité de production.
Le contexte de l'intervention.

Activité 4 : Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs

1. Description des tâches

- T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.
- T4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.
- T4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).
- T4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.
- T4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).

2. Résultats attendus

- R4.1. Vérification correcte de l'applicabilité de la documentation utilisée.
Identification, extraction et décodage exacts des données (moyens, consignes, procédures, localisation au sein de l'aéronef) nécessaires à une intervention.
- R4.2. Disponibilité effective des ressources humaines nécessaires.
Réservation appropriée des ressources humaines nécessaires.
- R4.3. Mobilisation appropriée des moyens nécessaires à une intervention.
- R4.4. Conformité vérifiée des moyens, des éléments, composants et consommables nécessaires à l'intervention.
Présence des documents de traçabilité.
- R4.5. Sécurisation et propreté de l'environnement de travail.
Organisation correcte de la zone de travail.
Réalisation des configurations selon les procédures.
Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement, des personnes et des biens.

3. Conditions de réalisation

- C4.1. Dossier de production et la documentation technique.
Les comptes-rendus de vol ou les données transmises automatiquement durant le vol.
Les procédures concernées du plan qualité et du plan sécurité de l'entreprise.
- C4.2. Planning de charge de production.
Planning du personnel.
- C4.3. Les moyens nécessaires (outils, outillages, logiciels de test, moyens de levage et d'accès, moyens de protection des biens et des personnes...)
Les procédures de mobilisation requises.
Procédures d'emploi et documents de suivi de conformité des moyens.
Les ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables.
La documentation associée.
- C4.4. Les moyens nécessaires.
La documentation technique.
Les procédures concernées du plan qualité et du plan sécurité de l'entreprise.
- C4.5. Un aéronef ou un sous-ensemble ou un équipement.
Une zone d'intervention (piste ou hangar ou atelier de maintenance).
Le dossier de production.
Les moyens humains et matériels nécessaires à la configuration.
Les notices d'utilisation des moyens matériels.
Les habilitations et qualifications nécessaires.
Les procédures concernées du plan qualité et du plan sécurité de l'entreprise.
Les règles et les moyens nécessaires pour respecter l'hygiène, la sécurité et la protection des personnes, des biens et de l'environnement.
Les documents de traçabilité.

Activité 5 : Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs

1. Description des tâches

- T5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.
- T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, auto-contrôles, servicing ...).
- T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.
- T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.
- T5.5. Renseigner les documents de traçabilité.
- T5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.

2. Résultats attendus

- R5.1. Répartition et planification des actions conduites par les intervenants.
Soutien technique auprès des intervenants.
- R5.2. Conformité de la réalisation des interventions de maintenance (contrôle effectif des interventions).
Identification, conditionnement et stockage des équipements et systèmes déposés conformément à la réglementation en vigueur.
Respect du temps alloué.
Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
Rangement et propreté, sans corps étranger, de la zone de travail.
Documents de traçabilité renseignés.
- R5.3. Émission et réception juste et fidèle des informations avec les bons interlocuteurs, au bon moment, avec les bons moyens.
Langage adapté aux interlocuteurs.
Vérification effective de la réception et de la compréhension des informations transmises.
- R5.4. Conformité du contrôle.
Contrôle effectif de l'exactitude des informations consignées dans le dossier de production.
- R5.5. Collecte des documents de traçabilité complétés par les opérateurs.
Exactitude et exhaustivité des renseignements portés sur le dossier de traçabilité.
Transmission des documents à la bonne personne, au bon moment et au bon endroit.
- R5.6. Sécurisation, propreté et organisation de l'environnement de travail.
Respect des procédures qualité et environnementales.

3. Conditions de réalisation

- C5.1. Une situation de maintenance.
Une équipe d'intervenants de maintenance.
Des contraintes de production.
- C5.2. Un aéronef.
Une zone d'intervention.
La documentation liée aux interventions sur l'aéronef (bon de commande, documents de traçabilité ...).
La documentation technique de l'aéronef et des moyens.
Les procédures internes de l'entreprise.
Les outillages spécifiques et standards.
Les moyens humains nécessaires.
Les moyens de mise en œuvre nécessaires.
- C5.3. Des informations à transmettre.
Tous supports de communication (interfaces numériques, formulaires liés à la qualité, à la réglementation et aux facteurs humains ...).
Un interlocuteur (client, pilote, hiérarchie ...).

- C5.4. Une intervention terminée.
 - Les procédures propres à l'intervention.
 - Le dossier de production.

- C5.5. Les documents de traçabilité liés aux interventions généralement rédigés en français et/ou en anglais technique (dossier de production, cartes de travail, bon d'opération standard, compte-rendu matériel (log book) ...).
 - Les procédures internes de l'entreprise.
 - Les interfaces numériques.

- C5.6. Le poste de travail.
 - Les procédures requises (LEAN Management, 5S, anti corps étranger (anti FOD) ...).
 - Les moyens nécessaires.
 - Les règles et moyens liés au respect de l'hygiène, de la sécurité, de la sûreté et de la protection des personnes (EPI), des biens (ESD) et de l'environnement.

Activité 6 : Remise en service d'aéronefs

1. Description des tâches

- T6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.
- T6.2. Préparer un certificat de remise en service.

2. Résultats attendus

- R6.1. Propreté de l'aéronef (nettoyage des salissures dues à l'intervention).
Présence à bord de tous les équipements (accessoires, documentation, instruments ...) de l'aéronef.
Absence d'objet étranger vérifiée.
Aéronef configuré pour le vol (commandes, interrupteurs, niveaux ...).
Fermeture, verrouillage et sécurisation des accès.
Coordination efficace des différents intervenants.
- R6.2. Dossier d'intervention complété et signé.
Vérification effective de l'accord du gestionnaire de navigabilité sur les éventuels reports de travaux.
Préparation conforme du certificat de remise en service de l'aéronef (CRS).
Transmission à l'exploitant de l'ensemble des documents originaux de l'intervention après copie.

3. Conditions de réalisation

- C6.1. Un aéronef.
La documentation technique de l'aéronef.
Les moyens humains nécessaires.
Les outillages et ingrédients (nettoyage) nécessaires à la préparation de l'aéronef.
- C6.2. L'aéronef.
Le bon de commande de l'intervention (ordre de travail ou « technical log book » ou carnet de route).
Les procédures spécifiques de l'organisme.
Les documents de compte-rendu des interventions réalisées sur l'aéronef.
Les certificats libérateurs autorisés des pièces montées sur l'aéronef lors de l'intervention (formulaire 1 de l'AESA, certificat de conformité).
Le support de prononciation de la remise en service (certificat de remise en service, « technical log book », carnet de route).
Un exploitant et/ou un organisme agréé part M-G.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

1. ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET COMPÉTENCES

<i>Fonctions</i>	<i>Activités professionnelles</i>	<i>Compétences</i>
PRISE EN CHARGE D'AERONEFS	A1 Prise en charge d'aéronefs en ligne	C01 Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef
	A2 Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance	C02 Organiser une situation de maintenance d'aéronef
	A3 Étude de situations de maintenance d'aéronefs	C03 Configurer un aéronef en vue de sa maintenance
PRODUCTION DE MAINTENANCE	A4 Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs	C04 Réaliser la maintenance d'un aéronef
	A5 Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs	C05 Prendre une décision de remise en service
NAVIGA -BILITÉ	A6 Remise en service d'aéronefs	C06 Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
		C07 Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

Tableau de relation Compétences – Tâches professionnelles

Ce tableau recense, à l'aide de « X », pour chaque compétence, les tâches professionnelles qui mobilisent cette compétence.

C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef
C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef
C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance
C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef
C05 - Prendre une décision de remise en service
C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique
C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

		C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
PRISE EN CHARGE D'AÉRONEFS	Activité 1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne							
	T1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcade).	X	X	X			X	X
	T1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).	X	X	X			X	X
	T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.	X	X	X			X	X
	T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.		X	X		X	X	X
	T1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.		X	X			X	X
	T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.	X	X			X	X	X
	Activité 2 – Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance							
	T2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).	X	X	X			X	X
	T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcade).	X	X	X			X	X
	Activité 3 – Étude de situations de maintenance d'aéronefs							
	T3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.	X	X				X	X
	T3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.	X	X	X	X			X
	T3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.	X	X	X	X	X	X	X
T3.4. Ordonnancer les opérations d'intervention.	X	X	X	X		X	X	
Activité 4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs								
T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.	X	X	X	X		X	X	
T4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.	X	X		X		X	X	
T4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).	X	X		X			X	
T4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.	X	X				X	X	
T4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).	X	X	X	X		X	X	
Activité 5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs								
T5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.	X	X		X		X	X	
T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).	X	X	X	X		X	X	
T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.	X	X				X	X	
T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.	X	X		X			X	
T5.5. Renseigner les documents de traçabilité.	X	X				X	X	
T5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.	X	X					X	
Activité 6 – Remise en service d'aéronefs								
T6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.	X	X	X	X	X	X	X	
T6.2. Préparer un certificat de remise en service.	X	X			X	X	X	
NAVIGABILITE								

2. DESCRIPTION DES COMPÉTENCES

C01 – Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef		
Données <i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i>	Compétences détaillées	Critères et/ou indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Un contexte de maintenance aéronautique. - Les sources d'information associées : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le bon de commande ; ▪ les interlocuteurs concernés (personnel navigant, personnel au sol, services supports, client) ; ▪ la documentation technique du constructeur ; ▪ les interfaces de maintenance ; ▪ la documentation d'exploitation ; ▪ le dossier de production ; ▪ les plannings (d'exploitation d'aéronefs, de production) ; ▪ les procédures internes de l'entreprise ; ▪ les règles d'hygiène, de protection de la santé et de l'environnement. 	- Utiliser tous les types de sources d'information.	- Utilisation conforme de tous les types de sources d'information.
	- Identifier les informations pertinentes au regard de la situation.	- Exhaustivité de la sélection des informations nécessaires.
	- Contrôler l'applicabilité des informations identifiées.	- Effectivité du contrôle de l'applicabilité de la documentation.
	- Décoder des informations orales ou écrites y compris en langue anglaise.	- Exactitude du décodage des informations.
	- Déduire, à partir des informations, la nature de la situation de maintenance à traiter.	- Exactitude de l'identification de la situation de maintenance à traiter.
	- Déterminer les conditions de la remise en service.	- Exactitude et exhaustivité des conditions de la remise en service.

C02 – Organiser une situation de maintenance d'aéronef

<p align="center">Données</p> <p><i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i></p>	<p align="center">Compétences détaillées</p>	<p align="center">Critères et/ou indicateurs de performance</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Un contexte de maintenance aéronautique. - Les sources d'information associées à la situation de maintenance : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le bon de commande et/ou le compte-rendu de vol ; ▪ Les interlocuteurs concernés (personnel navigant, personnel au sol, services supports, sous-traitants, responsables hiérarchiques, client) ; ▪ la documentation technique du constructeur ; ▪ les données d'entretien applicables ; ▪ le dossier de production ; ▪ les interfaces de maintenance ; ▪ la documentation d'exploitation ; ▪ les plannings (d'exploitation d'aéronefs, de production) ; ▪ les procédures internes de l'entreprise ; ▪ les règles d'hygiène, de protection de la santé et de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la liste des opérations de maintenance à conduire sur un aéronef à partir d'un bon de commande et/ou d'un compte-rendu de vol. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification exacte des opérations de maintenance à conduire.
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier ou déterminer les temps d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification juste ou détermination crédible des temps d'intervention au regard du contexte (lieu, délais, météorologie, qualifications, plan de charge des moyens ...).
	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer la liste des opérations reportables compte tenu des contraintes technico-économiques et réglementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition argumentée des opérations reportables en fonction des contraintes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les habilitations nécessaires à la situation de maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification exacte des habilitations nécessaires.
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier la disponibilité des moyens humains, matériels, des pièces de rechange et des consommables nécessaires à l'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification exacte de la disponibilité des moyens humains, matériels, des pièces de rechange et des consommables.
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les procédures concernées du plan qualité et du plan sécurité de l'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification exacte des procédures concernées du plan qualité et du plan de sécurité de l'entreprise.
	<ul style="list-style-type: none"> - Ordonnancer les interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'ordonnancement des différentes interventions.
	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les interventions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination efficiente des différentes interventions au regard des contraintes.

C03 – Configurer un aéronef en vue de sa maintenance

Données <i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i>	Compétences détaillées	Critères et/ou indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none">- Un aéronef nécessitant une maintenance.- Le personnel navigant.- Une zone d'intervention (piste ou atelier de maintenance).- Les plannings d'exploitation et/ou de production.- Les personnels d'assistance.- Les moyens d'assistance en piste.- Les moyens de stockage, de manutention, de servitude et d'échange (audio, bâtons lumineux, gestuels ...).- Les moyens de protection des biens, des personnes et de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none">- Accueillir un aéronef en piste ou en zone d'entretien.	<ul style="list-style-type: none">- Respect des procédures opératoires d'accueil de l'aéronef.
	<ul style="list-style-type: none">- Vérifier la configuration d'un aéronef lors de sa prise en charge.	<ul style="list-style-type: none">- Vérification rigoureuse de la configuration de l'aéronef lors de sa prise en charge (documentaire, matérielle par une inspection visuelle et /ou des échanges avec des tiers).
	<ul style="list-style-type: none">- Coordonner les différents intervenants.	<ul style="list-style-type: none">- Coordination efficiente des différents intervenants.
	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le déplacement d'un aéronef.	<ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre adaptée des moyens de déplacement.- Déplacement correct de l'aéronef conformément aux procédures.
	<ul style="list-style-type: none">- Préparer et mettre en sécurité l'environnement de la zone de maintenance.	<ul style="list-style-type: none">- Préparation et mise en sécurité rigoureuses de l'environnement de la zone de maintenance.
	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en sécurité un aéronef en vue de sa maintenance.	<ul style="list-style-type: none">- Sécurisation effective de l'aéronef en vue de sa maintenance.

C04 – Réaliser la maintenance d'un aéronef

<p align="center">Données</p> <p><i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i></p>	<p align="center">Compétences détaillées</p>	<p align="center">Critères et/ou indicateurs de performance</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Un aéronef nécessitant une maintenance. - La documentation liée à l'intervention (bon de commande et procédures). - Une zone d'intervention (piste ou atelier de maintenance) et ses contraintes liées au contexte (géographique, climatique ...). - Les personnels techniques et d'assistance. - Les moyens d'assistance. - Les moyens de stockage, de manutention, de servitude et d'échange (audio, gestuels ...). - Moyens d'identification et de conditionnement des équipements (LRU) et composants. - Les outillages standard et spécifiques. - Les équipements, composants, consommables et ingrédients nécessaires. - Les moyens de sécurité, de sûreté, d'hygiène, de protection des biens, des personnes et de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les symptômes d'un dysfonctionnement ou d'une panne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification pertinente des symptômes liés à un éventuel dysfonctionnement.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode adaptée d'investigation de recherche des causes d'un dysfonctionnement ou d'une panne. - Choix et mise en œuvre corrects des outils de diagnostic.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un contrôle et une inspection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre correcte des outils de contrôle et d'inspection. - Identification correcte des non-conformités.
	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer une intervention de maintenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de préparation des zones de travail. - Mobilisation des ressources documentaires, matérielles et humaines adaptées.
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les procédés d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures d'exécution et des techniques d'usage courant.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des tests et des essais. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de mise en œuvre des moyens de tests et d'essais. - Interprétation correcte des résultats.
	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles de sécurité, de sûreté, d'hygiène, de protection des biens, des personnes et de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection des biens; des personnes et de l'environnement.

C05 – Prendre une décision de remise en service

Données <i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i>	Compétences détaillées	Critères et/ou indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation de maintenance d'un aéronef ou d'un système. - Les contraintes liées à la situation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ contraintes techniques, réglementaires, économiques, temporelles, environnementales et de sécurité ; ▪ ressources humaines mobilisables (qualifications et habilitations). - La documentation technique et d'exploitation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchiser en fonction des contraintes les arguments en faveur ou défaveur d'une décision de remise en service. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation pertinente des arguments. - Qualité de l'argumentaire au regard des contraintes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le choix d'effectuer une intervention de maintenance ou de remettre en service sous condition un aéronef, en tenant compte de la réglementation et des arguments contradictoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse du choix d'une option au regard de la réglementation et des arguments contradictoires.
	<ul style="list-style-type: none"> - Formuler les conditions de remise en service. 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarté et univocité du message. - Exhaustivité des conditions.

C06 – Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

Données <i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i>	Compétences détaillées	Critères et/ou indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> - Des informations à partager dans un contexte aéronautique (d'entretien, de dépannage, d'essai, de réglage, de réalisation de point fixe, de roulage, de tractage, de guidage, de manutention, de campement, d'arrimage ...). - Un ou des interlocuteurs concerné(s) : client, collaborateur, hiérarchie, personnel navigant, contrôleurs aériens, agent de piste, prestataire de service, pompiers ... - Les moyens classiques de communication et ceux spécifiques à la situation (VHF, bâtons lumineux ...). - Les documentations liées à la situation de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des informations oralement, par écrit et par gestes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Choix correct du destinataire et du moment de la transmission des informations et/ou du message. - Adéquation du langage utilisé à l'interlocuteur (phraséologie adaptée au roulage d'un aéronef sur un aéroport, guidage d'un aéronef au sol, ...). - Efficience des échanges.
	<ul style="list-style-type: none"> - Décoder des informations orales, écrites et gestuelles (phraséologie aéronautique, sigles, signaux, gestes conventionnels ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude du décodage.
	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer de la compréhension par un tiers des informations transmises. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de la mesure de la compréhension des informations. - Fidélité de la reformulation.
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la circulation des informations entre les intervenants concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité de la circulation des informations entre les intervenants.

C07 – Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

<p align="center">Données</p> <p><i>Le contexte et les supports sont spécifiques à chacune des cinq options</i></p>	<p align="center">Compétences détaillées</p>	<p align="center">Critères et/ou indicateurs de performance</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Une activité professionnelle aéronautique. - Une équipe d'intervention. - Toutes les documentations liées à l'activité professionnelle. - Les formulaires, indicateurs et documents de traçabilité liés à la qualité, aux facteurs humains (retours d'expérience, anomalies...) et à la maîtrise des risques (système de gestion de la sécurité ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une attitude responsable au regard des exigences de l'industrie et de l'exploitation des aéronefs (sécurité des vols, navigabilité des aéronefs, développement durable...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de son attitude à la situation. - Exhaustivité des risques identifiés au regard d'une situation professionnelle donnée.
	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter son domaine d'intervention à son champ de qualification et/ou d'habilitation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation entre son champ de qualification et/ou d'habilitation et le domaine d'intervention.
	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les procédures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur dans l'application des procédures et des consignes (y compris celles relatives à la prévention de la santé et de l'environnement).
	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la démarche qualité de l'entreprise et les règles liées aux facteurs humains et à la prévention des risques (anti-FOD, SGS ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension et appropriation des indicateurs disponibles liés à la qualité, aux facteurs humains, à la sécurité, aux coûts, aux délais... - Exhaustivité du repérage des écarts liés à son activité. - Effectivité et rigueur de la contribution au système qualité et au système de retour d'expérience de l'organisme.
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification crédible des marges de progrès. - Propositions d'amélioration pertinentes.
	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer et promouvoir, au sein d'une équipe, les attitudes professionnelles adaptées aux exigences de l'aéronautique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'équipe aux messages portés.
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les relations avec le client. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence et exploitabilité des conseils et suggestions aux clients.

3. SAVOIRS ASSOCIÉS AUX COMPÉTENCES

Les savoirs associés aux compétences ont été organisés autour de 18 thèmes distincts listés ci-dessous :

- S1 – Mathématiques
- S2 – Physique
- S3 – Principes essentiels d'électricité
- S4 – Principes essentiels d'électronique
- S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique
- S6 – Matériaux et matériels
- S7A – Procédures d'entretien
- S8 – Aérodynamique de base
- S9A – Facteurs humains
- S10 – Législation aéronautique
- S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes
- S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes
- S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes
- S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes
- S14 – Propulsion
- S15 – Turbine à gaz
- S16 – Moteur à pistons
- S17A – Hélice

Les tableaux des cinq pages suivantes recensent, pour chaque option, les relations privilégiées entre les compétences terminales et les savoirs associés.

Le schéma de la page suivante spécifie les niveaux d'acquisition et de maîtrise des contenus.

Les pages qui suivent définissent dans des tableaux, pour chaque thème (voir schéma ci-dessous) :

- les connaissances associées (partie de gauche),
- les niveaux d'acquisition et de maîtrise de ces connaissances par option (partie de droite).

<i>Contenus</i>	<i>Bac Sys</i>	<i>MC AMT</i>	<i>MC AMP</i>	<i>MC HM</i>	<i>MC HMP</i>	<i>Bac Avi</i>	<i>AVI</i>
<i>Titre</i>	<i>Niveau d'acquisition</i>						
<i>Sous-titre</i>	- ou 1 ou 2 ou 3 ou nt ou tp	- ou 1 ou 2 ou 3	- ou 1 ou 2 ou 3	- ou 1 ou 2 ou 3	- ou 1 ou 2 ou 3	- ou 1 ou 2 ou 3 ou nt ou tp	- ou 1 ou 2 ou 3

Signification des sigles et codes utilisés dans ces tableaux

Bac Sys : baccalauréat professionnel AÉRONAUTIQUE option : systèmes

Bac Avi : baccalauréat professionnel AÉRONAUTIQUE option : avionique

MC AMT : mention complémentaire AÉRONAUTIQUE option : avions à moteurs à turbines

MC AMP : mention complémentaire AÉRONAUTIQUE option : avions à moteurs à pistons

MC HMT : mention complémentaire AÉRONAUTIQUE option : hélicoptères à moteurs à turbines

MC HMP : mention complémentaire AÉRONAUTIQUE option : hélicoptères à moteurs à pistons

MC AVI : mention complémentaire AÉRONAUTIQUE option : avionique

- : savoir non concerné pour l'option considérée dans la colonne

1, 2 ou 3 : niveau d'acquisition et de maîtrise des connaissances (pour les options de la MC : lorsque le niveau (**1**, **2** ou **3**) est écrit en **caractère gras**, cela signifie que ce niveau est supérieur à celui visé en baccalauréat professionnel ; lorsque le niveau (1, 2 ou 3) est écrit en caractère non gras, cela signifie que ce niveau est identique à celui visé en baccalauréat professionnel)

tp : savoir traité partiellement en baccalauréat professionnel

nt : savoir non traité en baccalauréat professionnel

OPTION AVIONS À MOTEURS A TURBINES (AMT)

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES COMPÉTENCES TERMINALES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS	C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
S1 – Mathématiques	X	X		X			
S2 – Physique	X			X			
S3 – Principes essentiels d'électricité	X			X			
S4 – Principes essentiels d'électronique	X			X			
S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique	X		X	X	X		X
S6 – Matériaux et matériels	X			X	X		X
S7A – Procédures d'entretien	X	X	X	X	X	X	X
S8 – Aérodynamique de base	X			X	X		
S9A – Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
S10 – Législation aéronautique	X	X	X	X	X	X	X
S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes	X		X	X	X		X
S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes							
S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes							
S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes							
S14 – Propulsion							
S15 – Turbine à gaz	X		X	X	X		X
S16 – Moteur à pistons							
S17A – Hélice	X		X	X	X		X

OPTION AVIONS A MOTEURS A PISTONS (AMP)

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES COMPÉTENCES TERMINALES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS	C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
S1 – Mathématiques	X	X		X			
S2 – Physique	X			X			
S3 – Principes essentiels d'électricité	X			X			
S4 – Principes essentiels d'électronique	X			X			
S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique	X		X	X	X		X
S6 – Matériaux et matériels	X			X	X		X
S7A – Procédures d'entretien	X	X	X	X	X	X	X
S8 – Aérodynamique de base	X			X	X		
S9A – Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
S10 – Législation aéronautique	X	X	X	X	X	X	X
S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes							
S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes	X		X	X	X		X
S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes							
S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes							
S14 – Propulsion							
S15 – Turbine à gaz							
S16 – Moteur à pistons	X		X	X	X		X
S17A – Hélice	X		X	X	X		X

OPTION HELICOPTERES A MOTEURS A TURBINES (HMT)

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES COMPÉTENCES TERMINALES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS	C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
S1 – Mathématiques	X	X		X			
S2 – Physique	X			X			
S3 – Principes essentiels d'électricité	X			X			
S4 – Principes essentiels d'électronique	X			X			
S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique	X		X	X	X		X
S6 – Matériaux et matériels	X			X	X		X
S7A – Procédures d'entretien	X	X	X	X	X	X	X
S8 – Aérodynamique de base	X			X	X		
S9A – Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
S10 – Législation aéronautique	X	X	X	X	X	X	X
S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes							
S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes							
S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes	X		X	X	X		X
S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes							
S14 – Propulsion							
S15 – Turbine à gaz	X		X	X	X		X
S16 – Moteur à pistons							
S17A – Hélice							

OPTION HELICOPTERES A MOTEURS A PISTONS (HMP)

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES COMPÉTENCES TERMINALES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS	C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
S1 – Mathématiques	X	X		X			
S2 – Physique	X			X			
S3 – Principes essentiels d'électricité	X			X			
S4 – Principes essentiels d'électronique	X			X			
S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique	X		X	X	X		X
S6 – Matériaux et matériels	X			X	X		X
S7A – Procédures d'entretien	X	X	X	X	X	X	X
S8 – Aérodynamique de base	X			X	X		
S9A – Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
S10 – Législation aéronautique	X	X	X	X	X	X	X
S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes							
S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes							
S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes	X		X	X	X		X
S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes							
S14 – Propulsion							
S15 – Turbine à gaz							
S16 – Moteur à pistons	X		X	X	X		X
S17A – Hélice							

OPTION AVIONIQUE (AVI)

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE LES COMPÉTENCES TERMINALES ET LES SAVOIRS ASSOCIÉS	C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
S1 – Mathématiques	X	X		X			
S2 – Physique	X			X			
S3 – Principes essentiels d'électricité	X			X			
S4 – Principes essentiels d'électronique	X			X			
S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique	X		X	X	X		X
S6 – Matériaux et matériels	X			X	X		X
S7A – Procédures d'entretien	X	X	X	X	X	X	X
S8 – Aérodynamique de base	X			X	X		
S9A – Facteurs humains	X	X	X	X	X	X	X
S10 – Législation aéronautique	X	X	X	X	X	X	X
S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes							
S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes							
S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes							
S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes	X		X	X	X		X
S14 – Propulsion	X		X	X	X		X
S15 – Turbine à gaz							
S16 – Moteur à pistons							
S17A – Hélice							

SPÉCIFICATION DES NIVEAUX D'ACQUISITION ET DE MAÎTRISE DES SAVOIRS

NIVEAU 1 : Niveau d'INFORMATION

Le savoir est relatif à l'**appréhension d'une vue d'ensemble d'un sujet** : les réalités sont montrées sous certains aspects de manière partielle ou globale.

Commentaires : Il s'agit d'une familiarisation avec les éléments principaux (de base) du sujet permettant de donner une description simple de la totalité du sujet, en utilisant des mots communs, des termes typiques et des exemples.

NIVEAU 2 : Niveau d'EXPRESSION et de COMMUNICATION

Le savoir est relatif à l'**acquisition de moyens d'expression et de communication** : définir, utiliser les termes composants la discipline. Il s'agit de maîtriser un savoir.

Commentaires : ce niveau englobe le précédent.

Il s'agit d'avoir une connaissance générale des aspects théoriques et pratiques du sujet et de comprendre les principes essentiels associés permettant :

- de donner une description générale du sujet, en utilisant, comme il convient, des exemples typiques ;
- d'utiliser des formules mathématiques conjointement aux lois physiques décrivant le sujet ;
- de lire et de comprendre des croquis, des dessins, des schémas et des procédures détaillées ;
- d'appliquer ses connaissances de manière pratique en utilisant des procédures détaillées.

NIVEAU 3 : Niveau de la MAÎTRISE D'OUTILS D'ÉTUDE OU D'ACTION

Le savoir est relatif à la **maîtrise de procédés et d'outils d'étude ou d'action** : utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles (algorithme), des principes, en vue d'un résultat à atteindre. Il s'agit de maîtriser un savoir-faire.

Commentaires : ce niveau englobe, de fait, les deux niveaux précédents.

Il s'agit d'avoir une connaissance détaillée des aspects théoriques et pratiques du sujet, ainsi que des relations avec les autres sujets, permettant :

- de combiner et d'appliquer des éléments de connaissances séparés d'une manière logique et compréhensible ;
- de donner une description détaillée du sujet en utilisant les principes essentiels théoriques et des exemples spécifiques ;
- de comprendre et d'utiliser des démarches, des méthodes, des lois, des principes, des expressions (exemple : formules mathématiques) en rapport avec le sujet ;
- de lire, de comprendre et de préparer des croquis, des dessins simples et des schémas décrivant le sujet ;
- d'appliquer ses connaissances d'une manière pratique en utilisant les instructions du constructeur ;
- d'interpréter les résultats provenant de différentes sources et mesures et d'appliquer une action corrective comme il convient.

NIVEAU 4 : Niveau de la MAÎTRISE MÉTHODOLOGIQUE DE POSE ET DE RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Le savoir est relatif à la **maîtrise d'une méthodologie de pose et de résolution de problèmes** : assembler, organiser les éléments d'un sujet, identifier les relations, raisonner à partir de ces relations, décider en vue d'un but à atteindre. Il s'agit de maîtriser une démarche : induire, déduire, expérimenter, se documenter.

Commentaires : ce niveau englobe de fait les trois niveaux précédents

Il s'agit d'avoir une connaissance conceptuelle des aspects théoriques et pratiques du sujet, ainsi que des relations avec les autres sujets, permettant :

- d'analyser, d'évaluer et de comparer des performances technico-économiques ;
- de modéliser en vue de conduire des études comportementales théoriques ou simulées ;
- de concevoir ou de modifier des produits, des processus, des démarches, des organisations... ;
- d'expérimenter et de qualifier des produits, des procédés, des processus, des démarches, des organisations...

S1 – Mathématiques

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
1.1 Arithmétique Termes et signes arithmétiques, méthodes de multiplication et de division, fractions et décimales, facteurs et multiples, masses, mesures et facteurs de conversion, rapport et proportions, moyennes et pourcentages, surfaces et volumes, carrés, cubes, racines carrées et cubiques.	2	2	2	2	2	2	2
1.2 Algèbre a) Évaluation d'expressions algébriques simples, addition, soustraction, multiplication et division, utilisation des parenthèses, fractions algébriques simples ;	2	2	2	2	2	2	2
b) Équations linéaires et leurs solutions ; Exposants et puissances, exposants négatifs et fractionnaires ; Systèmes de numération binaires et autres systèmes de numération applicables ; Équations simultanées et équations du second degré à une inconnue ; Logarithmes.	1	1	1	1	1	1	1
1.3 Géométrie a) Constructions géométriques simples ;	1	1	1	1	1	1	1
b) Représentation graphique, nature et utilisations des graphiques, graphiques des équations/fonctions ;	2	2	2	2	2	2	2
c) Trigonométrie simple : relations trigonométriques, utilisation des tables et des coordonnées rectangulaires et polaires.	2	2	2	2	2	2	2

S2 – Physique

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
2.1 Matière Nature de la matière : éléments chimiques, structure des atomes, molécules ; Composés chimiques ; États : solide, liquide et gazeux ; Changements d'états.	1	1	1	1	1	1	1
2.2 Mécanique 2.2.1 Statique Forces, moments et couples, représentation vectorielle ; Centre de gravité ; Éléments de théorie de contrainte, allongement et élasticité : tension, compression, cisaillement et torsion ; Nature et propriétés des solides, des liquides et des gaz ; Pression et flottabilité dans les liquides (baromètres).	2	2	2	2	2	1	1
2.2.2 Cinématique Mouvement linéaire : mouvement uniforme en ligne droite, mouvement sous accélération constante (mouvement sous l'action de la gravité) ; Mouvement rotatif : mouvement circulaire uniforme (forces centrifuge et centripète) ; ; Mouvement périodique : mouvement pendulaire ; Théorie simple des vibrations, des harmoniques et de la résonance ; Rapport de vitesse, gain et rendement mécanique.	2	2	2	2	2	1	1
2.2.3 Dynamique a) Masse Force, inertie, travail, puissance, énergie (énergie potentielle, cinétique et totale), chaleur, rendement ;	2	2	2	2	2	1	1
b) Quantité de mouvement, conservation de la quantité de mouvement ; Impulsion ; Principes des gyroscopes ; Frottement : nature et effets, coefficient de frottement (résistance au roulage).	2	2	2	2	2	2	2
2.2.4 Dynamique des fluides a) Poids spécifique et densité ;	2	2	2	2	2	2	2
b) Viscosité, résistance des fluides, effets du profilage ; Effets de la compressibilité sur les fluides ; Pression statique, dynamique et totale : théorème de Bernoulli, Venturi.	2	2	2	2	2	1	1
2.3 Thermodynamique a) Température : thermomètres et échelles de température (Celsius, Fahrenheit et Kelvin), définition de la chaleur ;	2	2	2	2	2	2	2
b) Capacité calorifique, chaleur spécifique ; Transfert de chaleur : convection, rayonnement et conduction ; Dilatation volumétrique ; Première et seconde loi de la thermodynamique ; Gaz : lois des gaz parfaits, chaleur spécifique à volume constant et pression constante, travail effectué par la dilatation des gaz ; Compression et dilatation isothermes, adiabatiques, cycles moteur, volume constant et pression constante, réfrigérateurs et pompes à chaleur ; Chaleurs latentes de fusion et évaporation, énergie thermique, chaleur de combustion.	2	2	2	2	2	2	2
2.4 Optique (Lumière) Nature de la lumière, vitesse de la lumière ; Lois de la réflexion et de la réfraction : réflexion sur des surfaces planes, réflexion par des miroirs sphériques, réfraction, lentilles ; Fibres optiques.	2	2	2	2	2	2	2
2.5 Déplacement des ondes et du son Déplacement des ondes : ondes mécaniques, déplacement des ondes sinusoïdales, phénomène d'interférences, ondes stationnaires ; Son : vitesse du son, production du son, intensité, ton et qualité, effet Doppler.	2	2	2	2	2	2	2

S3 – Principes essentiels d'électricité

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
3.1 Théorie des électrons Structure et répartition des charges électriques dans les atomes, les molécules, les ions, les composés ; Structure moléculaire des conducteurs, des semi-conducteurs et des isolateurs.	1	1	1	1	1	1	1
3.2 Électricité statique et conduction Électricité statique et répartition des charges électrostatiques ; Lois électrostatiques d'attraction et de répulsion ; Unités de charge, loi de Coulomb ; Conduction de l'électricité dans les solides, les liquides, les gaz et dans le vide.	2	2	2	2	2	2	2
3.3 Terminologie électrique Les termes suivants, leurs unités et les facteurs qui les affectent : différence de potentiel, force électromotrice, tension, intensité, résistance, conductance, charge, flux du courant conventionnel, flux électronique.	2	2	2	2	2	2	2
3.4 Génération de l'électricité Production de l'électricité par les méthodes suivantes : lumière, chaleur, frottement, pression, action chimique, magnétisme et déplacement.	1	1	1	1	1	1	1
3.5 Sources d'électricité à courant continu Construction et action chimique de base des éléments primaires, éléments secondaires, éléments au plomb et acide, éléments au cadmium nickel, autres éléments alcalins ; Éléments de pile reliés en série et en parallèle ; Résistance interne et ses effets sur une batterie ; Construction, matériaux et fonctionnement des thermocouples ; Fonctionnement des cellules photoélectriques.	2	2	2	2	2	2	2
3.6 Circuits de courant continu Loi d'Ohm, lois de Kirchoff sur la tension et l'intensité ; Calculs utilisant les lois ci-dessus pour trouver la résistance, la tension et l'intensité ; Signification de la résistance interne d'une alimentation.	2	2	2	2	2	2	2
3.7 Résistance/résistances a) Résistance et facteurs qui l'affectent. Résistivité ; Code de couleurs des résistances, valeurs et tolérances, valeurs préférentielles, puissance nominale ; Résistances en série et en parallèle ; Calcul de la résistance totale en utilisant les branchements en série, en parallèle et des combinaisons de série et de parallèle ; Fonctionnement et utilisation des potentiomètres et des rhéostats ; Fonctionnement du Pont de Wheatstone. b) Coefficient de conductance par température positive et négative. Résistances fixes, stabilité, tolérance et limitations, méthodes de construction ; Résistances variables, thermistances, résistances dépendant de la tension ; Construction des potentiomètres et des rhéostats ; Construction du Pont de Wheatstone.	2	2	2	2	2	2	2
3.8 Puissance Puissance, travail et énergie (cinétique et potentielle) ; Dissipation de la puissance par une résistance ; Formule de la puissance ; Calculs impliquant la puissance, le travail et l'énergie.	2	2	2	2	2	2	2
3.9 Capacitance/condensateur Fonctionnement et fonction d'un condensateur ; Facteurs affectant la surface de capacitance des plaques, distance entre les plaques, nombre de plaques, diélectrique et constante diélectrique, tension de travail, tension nominale ; Types de condensateurs, construction et fonction ; Codage de couleurs des condensateurs ;	2	2	2	2	2	2	2

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Calculs de capacitance et de tension dans les circuits en série et en parallèle ; Charge et décharge exponentielle d'un condensateur, constantes de temps ; Essais des condensateurs.							
3.10 Magnétisme a) Théorie du magnétisme. Propriétés d'un aimant ; Action d'un aimant suspendu dans le champ magnétique terrestre ; Magnétisation et démagnétisation ; Protection contre les perturbations magnétiques ; Différents types de matériaux magnétiques ; Construction des électro-aimants et principes de fonctionnement ; Règles des trois doigts pour déterminer le champ magnétique autour d'un conducteur parcouru par un courant. b) Force magnétomotrice, intensité du champ efficace, densité du flux magnétique, perméabilité, boucle d'hystérésis, fidélité, réluctance de la force coercitive, point de saturation, courants de Foucault ; Précautions à prendre pour la manipulation et le stockage des aimants.	2	2	2	2	2	2	2
3.11 Inductance/inducteur Loi de Faraday ; Action d'induction d'une tension dans un conducteur se déplaçant dans un champ magnétique ; Principes d'induction ; Effets des variables suivantes sur la valeur d'une tension induite : intensité du champ magnétique, taux de variation du flux, nombre de tours du conducteur ; Facteurs affectant l'inductance mutuelle : nombre de tours du bobinage, taille physique du bobinage, perméabilité du bobinage, position des enroulements les uns par rapport aux autres ; Loi de Lenz et règles de détermination de la polarité ; Force contre-électromotrice, self-induction ; Point de saturation ; Utilisations de principe des inducteurs.	2	2	2	2	2	2	2
3.12 Moteur à courant continu/théorie des générateurs Moteur de base et théorie des générateurs ; Construction et but des composants du générateur de courant continu ; Fonctionnement et facteurs influant sur la sortie et le sens du débit de courant des générateurs de courant continu ; Fonctionnement et facteurs influant sur la puissance de sortie, le couple, la vitesse et le sens de rotation des moteurs à courant continu ; Moteurs à enroulement série, à enroulement shunt et moteurs composés ; Construction des génératrices démarreur.	2	2	2	2	2	2	2
3.13 Théorie du courant alternatif Courant sinusoïdal : phase, période, fréquence, cycle ; Valeurs du courant instantanée, moyenne, efficace, de crête, de crête à crête, et calculs de ces valeurs, par rapport à la tension, à l'intensité et à la puissance ; Courant d'onde triangulaire, carrée ; Principe du monophasé/du triphasé.	2	2	2	2	2	2	2
3.14 Circuits résistants (R), capacitifs (C) et inductifs (L) Relations de déphasage entre la tension et l'intensité dans les circuits L, C et R, parallèles, en série et parallèles en série ; Dissipation de puissance dans les circuits L, C et R ; Calculs d'impédance, d'angle de phase, du facteur de puissance et de l'intensité ; Calculs de puissance vraie, puissance apparente et puissance réactive.	2	2	2	2	2	2	2
3.15 Transformateurs Principes de construction et fonctionnement des transformateurs ; Pertes dans les transformateurs et méthodes pour les maîtriser ; Action du transformateur en conditions de charge et à vide ; Transfert de puissance, rendement, marques de polarité ; Calcul des intensités et des tensions entre phases et entre phase et neutre ; Calcul de puissance dans un système triphasé ; Intensité, tension, rapport des nombres de tours, puissance, rendement dans le	2	2	2	2	2	2	2

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
primaire et le secondaire ; Autotransformateurs.							
3.16 Filtres Fonctionnement, application et emplois des filtres suivants : passe bas, passe haut, passe bande, éliminateur de bande.	1	1	1	1	1	1	1
3.17 Générateurs de courant alternatif Rotation d'une boucle dans un champ magnétique et forme du signal produit ; Fonctionnement et construction des générateurs de courant alternatif du type à induit tournant et champ tournant ; Alternateurs monophasés, biphasés et triphasés ; Avantages et utilisations des branchements triphasés en étoile et en triangle ; Générateurs à aimants permanents.	2	2	2	2	2	2	2
3.18 Moteurs à courant alternatif Construction, principes de fonctionnement et caractéristiques des moteurs à courant alternatif synchrones et à induction à la fois monophasés et polyphasés ; Méthodes de commande de vitesse et sens de rotation ; Méthodes de production d'un champ tournant : condensateur, inducteur, pôle hachuré ou fendu.	2	2	2	2	2	2	2

S4 – Principes essentiels d'électronique

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
4.1 Semi-conducteurs							
4.1.1 Diodes							
a) Symboles des diodes ; Caractéristiques et propriétés des diodes ; Diodes en série et en parallèle ; Caractéristiques principales et utilisation des redresseurs au silicium commandé (thyristors), diode électroluminescente, diode photoconductrice, varistor, diodes redresseuses ; Essai fonctionnel des diodes.	2	2	2	2	2	2	2
b) Matériaux, configuration des électrons, propriétés électriques ; Matériaux de type P et N : effets des impuretés sur la conduction, caractères majoritaires ou minoritaires ; Jonction PN dans un semi-conducteur, création d'un potentiel au travers d'une jonction PN en condition non polarisée, polarisation directe et polarisation inverse ; Paramètres des diodes : tension inverse de crête, courant direct maximum, température, fréquence, courant de fuite, dissipation de puissance ; Fonctionnement et fonction des diodes dans les circuits suivants : écrêteurs, bloqueurs, redresseurs à deux alternances et à une alternance, redresseurs à pont, doubleurs et tripleurs de tension ; Fonctionnement détaillé et caractéristiques des dispositifs suivants : redresseur au silicium commandé (thyristor), diode électroluminescente, diode Schottky, diode photoconductrice, diode varactor, varistor, diodes redresseuses, diode Zener.	-	-	-	-	-	2	2
4.1.2 Transistors							
a) Symboles des transistors ; Description des composants et orientation ; Caractéristiques et propriétés des transistors.	1	1	1	1	1	2	2
b) Construction et fonctionnement des transistors PNP et NPN ; Configurations base, collecteur et émetteur ; Essais des transistors ; Appréciation de base d'autres types de transistors et leurs utilisations ; Application des transistors : classes d'amplificateur (A, B, C) ; Circuits simples incluant : polarisation, découplage, retour et stabilisation ; Principes des circuits à multi-étages : cascades, oscillateurs push-pull, multivibrateurs, circuits flip-flop.	-	-	-	-	-	2	2
4.1.3 Circuits intégrés							
a) Description et fonctionnement des circuits logiques et des circuits linéaires/amplificateurs opérationnels.	1	1	1	1	1	-	-
b) Description et fonctionnement des circuits logiques et des circuits linéaires ; Introduction au fonctionnement et fonction d'un amplificateur opérationnel utilisé comme : intégrateur, différenciateur, suiveur de tension, comparateur ; Fonctionnement et méthodes de branchement des étages d'amplificateur : capacitive résistive, inductive (transformateur), résistive inductive (IP), directe ; Avantages et inconvénients du retour positif et négatif.	-	-	-	-	-	2	2
4.2 Circuits imprimés							
Description et utilisation des circuits imprimés.	1	1	1	1	1	-	-
4.3 Servomécanismes							
a) Compréhension des termes suivants : systèmes à boucle ouverte et fermée, retour d'asservissement, suivi, transducteurs analogiques ; Principes de fonctionnement et utilisation des composants et parties des systèmes de synchronisation suivants : séparateurs, différentiel, commande et couple, transformateurs, transmetteurs par inductance et capacitance.	1	1	1	1	1	-	-
b) Compréhension des termes suivants : systèmes à boucle ouverte et fermée, suivi, servomécanisme, transducteur analogique, nul, amortissement, retour d'asservissement, bande d'insensibilité ; Construction, fonctionnement et utilisation des composants des systèmes de synchronisation suivants : séparateurs, différentiel, commande et couple, transformateurs E et I, transmetteurs par inductance, transmetteurs par capacitance, transmetteurs synchrones ; Défauts des servomécanismes, inversion des têtes de synchronisation, battement.	-	-	-	-	-	2	2

S5 – Techniques numériques – Systèmes d'instrumentation électronique

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
5.1 Systèmes d'instrumentation électronique Agencements de systèmes caractéristiques et implantation en cockpit des systèmes d'instrumentation électronique.	1	2	2	2	2	2	3
5.2 Systèmes de numération Systèmes de numération : binaire, octal et hexadécimal ; Démonstration des conversions entre les systèmes décimal et binaire, octal et hexadécimal et vice versa.	1	1	-	1	-	2	2
5.3 Conversion des données Données analogiques, données numériques ; Fonctionnement et application des convertisseurs analogique vers numérique et numérique vers analogique, entrées et sorties, limitations des divers types.	tp	1	-	1	-	tp	2
5.4 Bus de données Fonctionnement des bus de données dans les systèmes avion, y compris la connaissance de l'ARINC et d'autres spécifications ; Réseau avion/Ethernet.	nt	2	-	2	-	nt	2
5.5 Circuits logiques a) Identification des symboles communs de porte logique, des tableaux et circuits équivalents ; Applications utilisées pour les systèmes avion, schémas de principe.	1	2	-	2	-	2	2
b) Interprétation des diagrammes logiques.	1	-	-	-	-	2	2
5.6 Structure du calculateur basique a) Terminologie des calculateurs (y compris bit, octet, logiciel, matériel, CPU, IC et divers dispositifs de mémoire tels que RAM, ROM, PROM). Technologie des calculateurs (telle qu'appliquée dans les systèmes avion).	tp	2	-	2	-	-	-
b) Terminologie relative au calculateur ; Fonctionnement, disposition et interface des composants principaux dans un micro-ordinateur, y compris leurs systèmes de bus associés. Informations contenues dans des mots d'instructions à simple et multi-adressage ; Termes associés à la mémoire ; Fonctionnement des dispositifs typiques de mémoire ; Fonctionnement, avantages et inconvénients des divers systèmes de stockage des données.	-	-	-	-	-	tp	2
5.7 Microprocesseurs Fonctions réalisées et fonctionnement global d'un microprocesseur ; Fonctionnement basique de chacun des éléments de microprocesseur suivants : unité de commande et traitement, horloge, registre, unité logique arithmétique.	-	-	-	-	-	tp	2
5.8 Circuits intégrés Fonctionnement et utilisation des codeurs et décodeurs ; Fonction des types de codeurs ; Utilisations d'une intégration à moyenne, grande et très grande échelle.	-	-	-	-	-	tp	2
5.9 Multiplexage Fonctionnement, application et identification des multiplexeurs et des démultiplexeurs dans les logigrammes.	-	-	-	-	-	2	2
5.10 Fibre optique Avantages et inconvénients de la transmission de données par fibre optique par rapport à la propagation par fil électrique ; Bus de données de fibre optique ; Termes relatifs à la fibre optique ; Terminaisons ; Coupleurs, terminaux de commande, terminaux de commande à distance ; Application des fibres optiques dans les systèmes avion.	tp	1	1	1	1	tp	2

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
5.11 Affichages électroniques Principes de fonctionnement et types communs d'affichages utilisés dans un aéronef moderne, y compris les tubes cathodiques, les diodes électroluminescentes et l'affichage à cristaux liquides.	1	2	1	2	1	2	2
5.12 Dispositifs sensibles aux décharges électrostatiques Manipulation spéciale des composants sensibles aux décharges électrostatiques ; Sensibilisation aux risques et détériorations possibles, dispositifs de protection antistatique des personnels et des composants.	2	2	2	2	2	2	2
5.13 Contrôle de gestion par logiciel Sensibilisation aux restrictions, exigences de navigabilité et effets catastrophiques possibles des modifications non agréées des programmes logiciels.	nt	2	1	2	1	nt	2
5.14 Environnement électromagnétique Influence des phénomènes suivants sur les techniques de maintenance pour les systèmes électroniques : EMC/CEM — Compatibilité électromagnétique ; EMI/IEM — Interférence électromagnétique ; HIRF/CHRI — Champ rayonné à haute intensité ; Foudre/protection contre le foudroiement.	2	2	2	2	2	2	2
5.15 Systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques Disposition générale des systèmes avion caractéristiques électroniques/numériques et de l'équipement de test intégré (BITE) associé. a) <i>Pour B1 et B2 uniquement</i> : ACARS (ARINC Communication and Addressing and Reporting System) — Système ARINC de communication d'adressage et de compte rendu ; EICAS (Engine Indication and Crew Alerting System) — Système d'indications moteurs et d'alerte équipage ; FBW (Fly by Wire) — Commandes de vol électriques ; FMS (Flight Management System) — Système de gestion du vol ; IRS (Inertial Reference System) — Système de référence inertielle. b) <i>Pour B1, B2 (et B3)</i> : ECAM (Electronic Centralised Aircraft Monitoring) — Surveillance aéronef centralisée électronique ; EFIS (Electronic Flight Instrument System) — Système d'instrumentation de vol électronique ; GPS (Global Positioning System) — Système de positionnement global ; TCAS (Traffic Alert Collision Avoidance System) — Système d'alerte de trafic et d'évitement des abordages ; Avionique modulaire intégrée ; Systèmes de cabine ; Systèmes d'information.	1	2	2	2	2	2	2

S6 – Matériaux et matériels

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
6.1 Matériaux des aéronefs – matériaux ferreux							
a) Caractéristiques, propriétés et identification des alliages d'acier communs utilisés dans les aéronefs ; Traitement thermique et application des alliages d'acier.	2	2	2	2	2	1	1
b) Essais des matériaux ferreux pour la dureté, la résistance à la traction, la résistance à la fatigue et la résistance aux chocs.	1	1	1	1	1	1	1
6.2 Matériaux des aéronefs — matériaux non ferreux							
a) Caractéristiques, propriétés et identification des matériaux non ferreux communs utilisés dans les aéronefs ; Traitement thermique et application des matériaux non ferreux.	2	2	2	2	2	1	1
b) Essais des matériaux non ferreux pour la dureté, la résistance à la traction, la résistance à la fatigue et la résistance aux chocs.	1	1	1	1	1	1	1
6.3 Matériaux des aéronefs — matériaux composites et non-métalliques							
6.3.1 Matériaux composites et non-métalliques autres que le bois et le tissu							
a) Caractéristiques, propriétés et identification des matériaux composites et non-métalliques, autres que le bois, utilisés dans les aéronefs. Mastic et agents de collage.	2	2	2	2	2	2	2
b) Détection des défauts/détériorations dans les matériaux composites et non-métalliques ; Réparation des matériaux composites et non-métalliques.	2	2	2	2	2	-	-
6.3.2 Structures en bois							
Méthodes de construction des structures de cellule en bois ; Caractéristiques, propriétés et types de bois et de colle utilisés dans les avions ; Conservation et maintenance des structures en bois ; Types de défauts dans le matériau bois et les structures en bois ; Détection des défauts dans les structures en bois ; Réparation des structures en bois.	2	2	2	2	2	-	-
6.3.3 Recouvrement en tissu							
Caractéristiques, propriétés et types de tissus utilisés dans les avions ; Méthodes d'inspection des tissus ; Types de défauts du tissu ; Réparation du revêtement en tissu.	2	2	2	2	2	-	-
6.4 Corrosion							
a) Principes essentiels de chimie ; Formation par processus d'action galvanique, microbiologique, contrainte.	1	1	1	1	1	1	1
b) Types de corrosion et leur identification ; Causes de la corrosion ; Types de matériaux, susceptibilité à la corrosion.	3	3	3	3	3	2	2
6.5 Fixations							
6.5.1 Filetages							
Nomenclature des vis ; Formes, dimensions et tolérances des filetages pour les filetages standard utilisés dans les aéronefs ; Mesure des filetages.	2	2	2	2	2	2	2
6.5.2 Boulons, goujons et vis							
Types de boulons : spécification, identification et marquage des boulons et normes internationales pour les aéronefs ; Écrous : de type autobloquant, de fixation, standard ; Vis à métaux : spécifications pour les aéronefs ; Goujons : types et utilisations, pose et dépose ; Vis tarauds, pions.	2	2	2	2	2	2	2
6.5.3 Dispositifs de blocage							
Rondelles freins et rondelles élastiques, plaques de verrouillage, goupilles V, contre-écrou, freinage au fil à freiner, attaches rapides, goupilles, circlips, goupilles fendues.	2	2	2	2	2	2	2
6.5.4 Rivets pour aéronefs							
Types de rivets pleins et aveugles : spécifications et identification, traitement thermique.	2	2	2	2	2	2	1
6.6 Tuyauteries et raccords							
a) Identification et types de tuyauteries rigides et souples et leurs connecteurs utilisés dans les aéronefs.	2	2	2	2	2	2	2

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
b) Raccords standards pour les tuyauteries des circuits hydrauliques, de carburant, d'huile, pneumatique et d'air des aéronefs.	2	2	2	2	2	1	1
6.7 Ressorts Types de ressorts, matériaux, caractéristiques et applications.	2	2	2	2	2	1	1
6.8 Roulements But des roulements, charges, matériau, construction ; Types de roulements et leur application.	2	2	2	2	2	2	2
6.9 Transmissions Types d'engrenages et leur application ; Rapports d'engrenages, systèmes d'engrenages de réduction et de multiplication, pignons menés et pignons d'attaque, pignons fous, gabarits d'engrenage ; Courroies et poulies, chaînes et roues dentées.	2	2	2	2	2	2	2
6.10 Câbles de commande Types de câbles ; Embouts, tendeurs et dispositifs de compensation ; Composants des systèmes de poulies et de câbles ; Câbles d'acier de Bowden ; Systèmes de commande par flexibles pour aéronefs.	2	2	2	2	2	1	1
6.11 Câbles électriques et connecteurs Types de câbles, construction et caractéristiques ; Câbles haute tension et coaxiaux ; Sertissage ; Types de connecteurs, broches, prises mâles, prises femelles, isolateurs, intensité et tension nominales, couplage, codes d'identification.	2	2	2	2	2	2	2

S7A – Procédures d'entretien

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
7.1 Mesures de sécurité — Aéronefs et atelier Aspects des pratiques de travail sûres comprenant les précautions à prendre lorsqu'on travaille avec l'électricité, les gaz et spécialement l'oxygène, les huiles et les produits chimiques ; Instruction d'action corrective à prendre, également, dans le cas d'incendie ou autre accident avec un ou plusieurs de ces dangers, y compris la connaissance des agents d'extinction.	3	3	3	3	3	3	3
7.2 Opérations d'atelier Soins des outils, contrôle des outils, utilisation des matériels d'atelier ; Dimensions, surépaisseurs d'usinage et tolérances, normes de travail ; Étalonnage des outils et des équipements, normes d'étalonnage.	3	3	3	3	3	tp	3
7.3 Outils Types communs d'outils à main ; Types communs d'outils électriques ; Fonctionnement et utilisation des outils de mesure de précision ; Équipements et méthodes de lubrification ; Fonctionnement, fonction et utilisation des équipements d'essai général électrique.	tp	3	3	3	3	tp	3
7.4 Équipements d'essai général avionique Fonctionnement, fonction et utilisation des équipements d'essai général avionique.	2	2	2	2	2	tp	3
7.5 Dessins d'étude, diagrammes et normes Types de dessins et diagrammes, leurs symboles, dimensions, tolérances et projections ; Identification des informations du bloc de titre ; Présentations de microfilm, microfiche et par ordinateur ; Spécification 100 de l'Association du transport aérien (ATA) d'Amérique ; Normes aéronautiques et autres applicables, y compris ISO, AN, MS, NAS et MIL ; Schémas de câblage et schémas de principe.	2	2	2	2	2	2	2
7.6 Jeux et tolérances Tailles de perçage pour les trous de boulons, classes d'ajustement ; Système commun de jeux et tolérances ; Programme de jeux et tolérances pour les aéronefs et les moteurs ; Limites pour le voilement longitudinal de face, la torsion et l'usure ; Méthodes standards pour la vérification des arbres, roulements et autres pièces.	3	2	2	2	2	1	1
7.7 Câbles électriques et connecteurs Continuité, techniques d'isolation et de métallisation et essais ; Utilisation des outils de sertissage : à main ou actionnés hydrauliquement ; Essais des jointures de sertissage ; Dépose et pose des broches de connecteur ; Câbles coaxiaux: essais et précautions de montage ; Identification des types de câbles, leurs critères d'inspection et leurs tolérances à la détérioration ; Techniques de protection du câblage : mise en faisceaux des câbles et support de faisceau, attache de câbles, techniques de gainage de protection, y compris l'enroulement thermo-rétractable, blindage ; Installations EWIS, normes d'inspection, de réparation, de maintenance et propreté.	3	3	3	3	3	3	3
7.8 Rivetage Jointures rivetées, espacement et pas des rivets ; Outils utilisés pour le rivetage et l'embranchement ; Inspection des jointures rivetées.	tp	2	2	2	2	-	-
7.9 Tuyauteries et tuyaux souples Cintrage et tulpage/évasement des tuyauteries pour aéronefs ; Inspection et essais des tuyauteries et des tuyaux souples pour aéronefs ; Installation et fixation des tuyauteries.	tp	2	2	2	2	-	-
7.10 Ressorts Inspection et essais des ressorts.	tp	2	2	2	2	-	-
7.11 Roulements Essais, nettoyage et inspection des roulements ; Spécifications pour la lubrification des roulements ;	tp	2	2	2	2	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Défectuosités des roulements et leurs causes.							
7.12 Transmissions Inspection des engrenages, jeu de denture ; Inspection des courroies et poulies, chaînes et roues dentées ; Inspection des vérins à vis, des dispositifs à levier, des biellettes à double effet.	tp	2	2	2	2	-	-
7.13 Câbles de commande Sertissage des embouts ; Inspection et essais des câbles de commande ; Câbles d'acier de Bowden, systèmes de commandes flexibles pour aéronefs.	tp	2	2	2	2	-	-
7.14 Manipulation du matériel 7.14.1 Tôles Marquage et calcul de la tolérance de cintrage ; Travail de la tôle, y compris le cintrage et le formage ; Inspection de la tôlerie. 7.14.2 Matériaux composites et non-métalliques Opérations de collage ; Conditions d'environnement ; Méthodes d'inspection.	tp	2	2	2	2	-	-
7.15 Soudage, brasage fort, brasage tendre et collage a) Méthodes de brasage tendre, inspection des brasures tendres ;	3	2	2	2	2	3	2
b) Méthodes de soudage et de brasage fort; Inspection des soudures et des brasures fortes; Méthodes de collage et inspection des jointures collées.	2	2	2	2	2	-	-
7.16 Masse et centrage des aéronefs a) Centre de gravité/calcul des limites de centrage : utilisation des documents qui s'y rapportent ;	2	2	2	2	2	1	2
b) Préparation de l'aéronef pour la pesée ; Pesée de l'aéronef.	tp	2	2	2	2	-	-
7.17 Manutention et stockage des aéronefs Roulage et tractage des aéronefs et mesures de sécurité associées ; Mise sur vérins, sur cales, immobilisation des aéronefs et mesures de sécurité associées ; Méthodes de stockage des aéronefs ; Procédures d'avitaillement et de reprise de carburant ; Procédures de dégivrage et d'antigivrage ; Alimentations électrique, hydraulique et pneumatique au sol ; Effets des conditions environnementales sur la manutention et le fonctionnement des aéronefs.	2	2	2	2	2	1	2
7.18 Techniques de démontage, inspection, réparation et montage a) Types de défauts et techniques d'inspection visuelle ; Suppression de la corrosion, évaluation et nouvelle protection ;	3	3	3	3	3	2	3
b) Méthodes générales de réparation, manuel de réparations structurales ; Programmes de contrôle du vieillissement, de la fatigue et de la corrosion ;	tp	2	2	2	2	-	-
c) Techniques de contrôle non destructif, y compris les méthodes de ressuage pénétrant, de radiographie, des courants de Foucault, des ultrasons et boroscopique ;	2	2	2	2	2	1	1
d) Techniques de démontage et de remontage ;	3	2	2	2	2	1	2
e) Techniques de dépannage.	2	2	2	2	2	2	2
7.19 Événements anormaux a) Inspections à la suite de foudroiement et de pénétration de champ de radiations haute intensité ;	2	2	2	2	2	2	2
b) Inspections à la suite d'événements anormaux tels qu'atterrissages durs et vol en turbulence.	2	2	2	2	2	-	-
7.20 Procédures de maintenance Planning de maintenance ; Procédures de modification ; Procédures magasin ; Procédures de certification/remise en service ; Interface avec le fonctionnement aéronef ; Inspection d'entretien/contrôle qualité/assurance qualité ; Procédures d'entretien supplémentaire ; Contrôle des composants à durée de vie limitée.	tp	2	2	2	2	tp	2

S8 – Aérodynamique de base

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
8.1 Physique de l'atmosphère Atmosphère standard internationale (ISA), application à l'aérodynamique.	2	2	2	2	2	2	2
8.2 Aérodynamique Écoulement d'air autour d'un corps ; Couche limite, écoulement laminaire et turbulent, écoulement libre, écoulement d'air relatif, décollement des filets d'air et déflexion aérodynamique des filets d'air, tourbillons, stagnation ; Les termes : flèche, corde de profil, corde aérodynamique moyenne, traînée de profil (parasite), traînée induite, centre de poussée, angle d'incidence, gauchissement positif et gauchissement négatif, finesse, forme d'aile et allongement géométrique ; Poussée, masse, résultante aérodynamique ; Génération de la portance et de la traînée : angle d'incidence, coefficient de portance, coefficient de traînée, courbe polaire, décrochage ; Contamination de la surface portante, y compris par la glace, la neige, le gel.	2	2	2	2	2	2	2
8.3 Théorie du vol Relation entre la portance, la masse, la poussée et la traînée ; Taux de plané ; Vols en régime stabilisé, performances ; Théorie du virage ; Influence du facteur de charge : décrochage, domaine de vol et limitations structurales ; Augmentation de la portance.	2	2	2	2	2	2	2
8.4 Stabilité du vol et dynamique Stabilité longitudinale, latérale et directionnelle (active et passive).	2	2	2	2	2	2	2

S9A – Facteurs humains

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
9.1 Généralités Nécessité de prendre en compte le facteur humain ; Incidents attribuables aux facteurs humains/à l'erreur humaine ; Loi de "Murphy".	2	2	2	2	2	2	2
9.2 Performances humaines et limites Vision ; Audition ; Traitement des informations ; Attention et perception ; Mémoire ; Claustrophobie et accès physique.	2	2	2	2	2	2	2
9.3 Psychologie sociale Responsabilité : individuelle et de groupe ; Motivation et démotivation ; Pression exercée par l'entourage ; Problèmes liés à la "culture" ; Travail en équipe ; Gestion, supervision et direction.	1	1	1	1	1	1	1
9.4 Facteurs affectant les performances Forme/santé ; Stress : domestique et en rapport avec le travail ; Pression des horaires et heures limites ; Charge de travail : surcharge et sous-charge ; Sommeil et fatigue, travail posté ; Abus d'alcool, de médicaments, de drogue.	2	2	2	2	2	2	2
9.5 Environnement physique Bruit et fumées ; Éclairage ; Climat et température ; Déplacement et vibration ; Environnement de travail.	1	1	1	1	1	1	1
9.6 Tâches Travail physique ; Tâches répétitives ; Inspection visuelle ; Systèmes complexes.	1	1	1	1	1	1	1
9.7 Communication À l'intérieur et entre les équipes ; Découpage et enregistrement du travail ; Tenue à jour, en cours ; Dissémination des informations.	2	2	2	2	2	2	2
9.8 Erreur humaine Modèles et théorie des erreurs ; Types d'erreur dans les tâches de maintenance ; Implications des erreurs (c'est-à-dire accidents) ; Évitement et gestion des erreurs.	2	2	2	2	2	2	2
9.9 Dangers sur le lieu de travail Identification et évitement des dangers ; Traitement des urgences.	2	2	2	2	2	2	2

S10 – Législation aéronautique

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
10.1 Cadre réglementaire Rôle de l'Organisation de l'aviation civile internationale ; Rôle de la Commission européenne ; Rôle de l'EASA ; Rôle des États membres et des autorités nationales de l'aviation ; Règlement (CE) n o 216/2008 et ses règles d'application, règlements (CE) n o 1702/2003 et (CE) n o 2042/2003 ; Relation entre les différentes annexes (parties), telles que partie 21, partie M, partie 145, partie 66, partie 147 et UE-OPS.	1	1	1	1	1	1	1
10.2 Personnel de certification — Maintenance Compréhension détaillée de la partie 66.	1	2	2	2	2	1	2
10.3 Organismes de maintenance agréés Compréhension détaillée de la partie 145 et de la partie M, sous-partie F.	1	2	2	2	2	1	2
10.4 Opérations aériennes Compréhension générale de l'Union européenne-OPS ; Permis d'exploitation aérienne ; Responsabilités des exploitants, en particulier en matière de navigabilité et de maintenance ; Programme de maintenance des aéronefs ; MEL/CDL ; Documents de bord ; Pose de plaques signalétiques (marquages) dans les aéronefs.	1	1	1	1	1	1	1
10.5 Certification des aéronefs, des composants et des appareils a) <i>Généralités</i> Compréhension générale de la partie 21 et des spécifications de certification CS-23, 25, 27 et 29 de l'EASA ;	1	1	1	1	1	1	1
b) <i>Documents</i> Certificat de navigabilité; certificats restreints de navigabilité et d'autorisation de vol ; Certificat d'immatriculation ; Certificat acoustique ; Devis de masse ; Licence de station radio et agrément.	1	2	2	2	2	1	2
10.6 Maintien de la navigabilité Compréhension détaillée des dispositions de la partie 21 relatives au maintien de la navigabilité ; Compréhension détaillée de la partie M.	1	2	2	2	2	1	2
10.7 Spécifications nationales et internationales applicables pour (si non remplacées par des spécifications européennes) a) Programmes de maintenance, contrôles et inspections de maintenance ; Consignes de navigabilité ; Bulletins de service, informations de service des constructeurs ; Modifications et réparations ; Documentation de maintenance : manuels de maintenance, manuel de réparations structurales, catalogue des pièces illustré (IPC), etc. ; <i>Uniquement pour les licences A à B2</i> : Liste des équipements principaux indispensables au vol, liste des équipements minimums indispensables au vol, liste des déviations au départ ;	1	2	2	2	2	1	2
b) Maintien de la navigabilité ; Spécifications d'équipement minimum — vols de contrôle ; <i>Uniquement pour les licences B1 et B2</i> : ETOPS, spécifications de maintenance et de lancement ; Opérations tous temps, opérations Catégorie 2 et 3.	1	1	1	1	1	1	1

S11A – Aérodynamique des avions à turbine, structures et systèmes

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
11.1 Théorie du vol 11.1.1 <i>Aérodynamique des avions et commandes de vol</i> Fonctionnement et effet de : - contrôle en roulis : ailerons et spoilers, - contrôle en tangage : gouvernes de profondeur, stabilisateurs, stabilisateurs à incidence variable et canards, - contrôle en lacet : limiteurs de gouverne de direction ; Contrôle à l'aide des éleveurs, des "ruddervators" (gouvernes d'empennage papillon) ; Dispositifs hypersustentateurs, fentes, becs de bord d'attaque, volets, flaperons ; Dispositif d'augmentation de traînée, spoilers, destructeurs de portance, aérofreins ; Effets des cloisons d'ailes, bords d'attaque en dents de scie ; Contrôle de la couche limite à l'aide de générateurs de vortex, de coins de décrochage ou de dispositifs de bord d'attaque ; Fonctionnement et effet des compensateurs, flettner d'équilibrage et de contre-équilibrage (bord d'attaque), compensateurs d'asservissement, flettner à ressort, équilibrage de masse, modulation de gouverne, panneaux d'équilibrage aérodynamique.	tp	2	-	-	-	-	-
11.1.2 <i>Vol à grande vitesse</i> Vitesse du son, vol subsonique, vol transsonique, vol supersonique ; Nombre de Mach, nombre de Mach critique, buffeting précurseur de la compressibilité, onde de choc, échauffement aérodynamique, règles des surfaces ; Facteurs affectant l'écoulement de l'air dans les entrées d'air des aéronefs à grande vitesse ; Effets de la flèche sur le nombre de Mach critique.	tp	2	-	-	-	-	-
11.2 Structures des cellules — Concepts généraux a) Conditions de navigabilité pour la résistance structurale ; Classification structurale, primaire, secondaire et tertiaire ; Concepts de sécurité intégrée, de durée de vie en sûreté, de tolérance à la détérioration ; Systèmes d'identification de zone et de station ; Contrainte, effort, cintrage, compression, cisaillement, torsion, traction, contrainte circulaire, fatigue ; Dispositions pour les évacuations et la ventilation ; Dispositions de montage des circuits ; Disposition de protection contre le foudroiement ; Mise à la masse des aéronefs ;	tp	2	-	-	-	-	-
b) Méthodes de construction de : fuselage à revêtement travaillant, couples, lisses, longerons, cloisons, cadres, doubleurs, contrefiches, attaches, poutres, structures de plancher, renforcement, méthodes de revêtement, protection anticorrosion, fixations des ailes, des empennages et des moteurs ; Techniques d'assemblage de la structure : rivetage, boulonnage, collage ; Méthodes de protection des surfaces, telles que le chromage, l'anodisation, la peinture ; Nettoyage des surfaces ; Symétrie de la cellule : méthodes d'alignement et contrôles de la symétrie.	tp	2	-	-	-	-	-
11.3 Structures des cellules — Avions 11.3.1 <i>Fuselage (ATA 52/53/56)</i> Construction et étanchéisation pour la pressurisation ; Fixations des ailes, du stabilisateur, des pylônes et du train d'atterrissage ; Installation des sièges et du système de chargement du fret ; Portes et issues de secours: construction, mécanismes, fonctionnement et dispositifs de sécurité ; Construction et mécanismes des hublots et du pare-brise.	2	2	-	-	-	-	-
11.3.2 <i>Ailes (ATA 57)</i> Construction ; Stockage du carburant ; Fixations du train d'atterrissage, des pylônes, des gouvernes et des dispositifs hypersustentateurs/destructeurs de portance.	2	2	-	-	-	-	-
11.3.3 <i>Stabilisateurs (ATA 55)</i> Construction ; Fixation des gouvernes.	2	2	-	-	-	-	-
11.3.4 <i>Gouvernes de contrôle de vol (ATA 55/57)</i>	2	2	-	-	-	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Construction et fixation ; Équilibrage des masses et aérodynamique.							
11.3.5 <i>Nacelles/pylônes (ATA 54)</i> Nacelles/pylônes : - construction, - cloisons pare-feu, - supports moteurs.	2	2	-	-	-	-	-
11.4 Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine (ATA 21) 11.4.1 <i>Alimentation d'air</i> Sources d'alimentation d'air, y compris le prélèvement réacteur, le groupe auxiliaire de bord (APU) et le groupe de parc pneumatique ;	2	2	-	-	-	-	-
11.4.2 <i>Conditionnement d'air</i> Systèmes de conditionnement d'air ; Groupe de réfrigération et groupe à cycle vapeur ; Systèmes de distribution ; Système de contrôle du débit, de la température et de l'humidité.	2	3	-	-	-	-	-
11.4.3 <i>Pressurisation</i> Systèmes de pressurisation ; Contrôle et indications, y compris les vannes de commande et de sécurité ; Contrôleurs de pression cabine.	2	3	-	-	-	-	-
11.4.4 <i>Dispositifs de sécurité et d'alarme</i> Dispositifs de protection et d'alarme.	2	3	-	-	-	-	-
11.5 Instruments et avionique 11.5.1 <i>Systèmes d'instrumentation (ATA 31)</i> Sonde anémo-barométrique : altimètre, anémomètre, variomètre ; Gyroscopique : horizon artificiel, directeur de vol, conservateur de cap, indicateur de situation horizontale, indicateur de virage-glissade, coordonnateur de virage ; Compas : à lecture directe, à lecture déportée ; Indicateur d'incidence, systèmes avertisseurs de décrochage ; Cockpit vitré ; Autre indication de systèmes avion.	1	2	-	-	-	-	-
11.5.2 <i>Systèmes avioniques</i> Principes essentiels des présentations de systèmes et fonctionnement de : - vol automatique (ATA 22), - communications (ATA 23), - systèmes de navigation (ATA 34).	1	1	-	-	-	-	-
11.6 Génération électrique (ATA 24) Installation et fonctionnement des batteries ; Génération électrique de courant continu ; Génération électrique de courant alternatif ; Génération électrique de secours ; Régulation de tension ; Répartition de puissance ; Convertisseurs, transformateurs, redresseurs ; Protection des circuits ; Alimentation électrique de parc/externe.	2	3	-	-	-	-	-
11.7 Équipements et aménagements (ATA 25) a) Exigences pour les équipements de secours ; Sièges, harnais et ceintures.	2	2	-	-	-	-	-
b) Disposition de la cabine ; Disposition des équipements ; Installation des aménagements de cabine ; Équipements de divertissement des passagers ; Installation des offices ; Équipement de manutention et de retenue du fret ; Escaliers d'accès aéronef.	2	1	-	-	-	-	-
11.8 Protection incendie (ATA 26) a) Détection incendie et de fumées et systèmes d'alarme ; Systèmes d'extinction incendie ; Essais des systèmes.	2	3	-	-	-	-	-
b) Extincteur portable.	2	1	-	-	-	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
11.9 Commandes de vol (ATA 27) Commandes principales : aileron, profondeur, direction, spoiler ; Commande de compensateur ; Contrôle de charge actif ; Dispositifs hypersustentateurs ; Destructeur de portance, aérofreins ; Fonctionnement des systèmes : manuel, hydraulique, pneumatique, électrique, commandes de vol électriques ; Sensation artificielle d'effort, amortisseur de lacet, compensateur de Mach, limiteur de débattement de gouverne de direction, systèmes de blocage des gouvernes ; Équilibrage et réglage ; Système de protection contre le décrochage/d'alarme.	2	3	-	-	-	-	-
11.10 Systèmes de carburant (ATA 28) Présentation du système ; Réservoirs de carburant ; Systèmes d'alimentation ; Vidange, mise à l'air libre et purge ; Intercommunication et transfert ; Indications et alarmes ; Avitaillement et reprise de carburant ; Circuits de carburant à équilibrage longitudinal.	2	3	-	-	-	-	-
11.11 Génération hydraulique (ATA 29) Présentation du système ; Liquides hydrauliques ; Réservoirs et accumulateurs hydrauliques ; Génération de pression : électrique, mécanique, pneumatique ; Génération de pression de secours ; Filtres ; Contrôle de pression ; Distribution hydraulique ; Systèmes d'indication et d'alarme ; Interface avec les autres systèmes.	2	3	-	-	-	-	-
11.12 Protection contre le givrage et la pluie (ATA 30) Formation de la glace, classification et détection ; Systèmes d'antigivrage : électrique, à l'air chaud et chimique ; Systèmes de dégivrage : électrique, à l'air chaud, pneumatique et chimique ; Antipluie ; Réchauffage des sondes et des drains ; Systèmes d'essuie-glaces.	2	3	-	-	-	-	-
11.13 Train d'atterrissage (ATA 32) Construction, amortissement ; Systèmes de sortie et de rentrée: en normal et en secours ; Indications et alarmes ; Roues, freins, antipatinage et autofreinage ; Pneumatiques ; Direction ; Référence air-sol.	2	3	-	-	-	-	-
11.14 Éclairages (ATA 33) Externes : navigation, anticollision, atterrissage, roulage, givrage ; Internes : cabine, cockpit, fret ; De secours.	2	3	-	-	-	-	-
11.15 Oxygène (ATA 35) Présentation du système : cockpit, cabine ; Sources, stockage, remplissage et distribution ; Régulation de l'alimentation ; Indications et alarmes.	2	3	-	-	-	-	-
11.16 Pneumatique/dépression (ATA 36) Présentation du système ; Sources : moteur/APU, compresseurs, réservoirs, alimentation par groupe de parc ; Contrôle de pression ; Distribution ;	2	3	-	-	-	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Indications et alarmes ; Interface avec les autres systèmes.							
11.17 Eau/déchets (ATA 38) Présentation du système d'eau, alimentation, entretien courant et vidange ; Présentation du système de toilettes, rinçage et entretien courant ; Aspects de la corrosion.	2	3	-	-	-	-	-
11.18 Systèmes de maintenance embarqués (ATA 45) Calculateurs de maintenance centralisée ; Système de chargement des données ; Système de bibliothèque électronique ; Impression ; Surveillance de la structure (surveillance des tolérances à la détérioration).	2	2	-	-	-	-	-
11.19 Avionique modulaire intégrée (ATA 42) Fonctions qui peuvent être traditionnellement incorporées aux modules d'avionique modulaire intégrée (AMI), notamment : gestion de prélèvement, contrôle de la pression d'air, ventilation d'air et contrôle, contrôle de ventilation du cockpit et de l'avionique, régulation de la température, communication de la circulation aérienne, routeur de communication avionique, gestion de charge électrique, surveillance du disjoncteur, équipement de test intégré du système électrique, gestion du carburant, commande de frein, contrôle en lacet, sortie et rentrée du train d'atterrissage, indication de pression des pneumatiques, indication de pression des atterrisseurs, surveillance de la température des freins, etc. Système central ; composants du réseau.	1	2	-	-	-	-	-
11.20. Systèmes en cabine (ATA 44) Les unités et composants qui constituent un moyen de divertir les passagers et de permettre une communication à l'intérieur de l'aéronef (système de gestion des communications de bord) et entre la cabine de l'aéronef et les stations au sol (service des transmissions en cabine). Comprend les transmissions vidéo, vocales, de données et de musique. Le système de gestion des communications de bord fournit une interface entre l'équipage dans le cockpit/la cabine et les systèmes en cabine. Ces systèmes prennent en charge les échanges de données des différents équipements remplaçables en escale; ils sont généralement commandés via les panneaux des agents de bord. Le service des transmissions en cabine consiste généralement en un serveur, qui interagit traditionnellement avec, entre autres, les systèmes suivants : - Communication radio/de données, système de divertissement en vol. Le service des transmissions en cabine peut héberger des fonctions telles que : - l'accès aux rapports concernant les départs/avant les départs, - l'accès à internet/intranet/au courrier électronique, - la base de données passagers. Système central en cabine ; Système de divertissement en vol ; Système de communication externe ; Système de mémoire de masse en cabine ; Système de surveillance en cabine ; Systèmes divers en cabine.	1	2	-	-	-	-	-
11.21 Systèmes d'informations (ATA 46) Les unités et composants qui constituent un moyen de stocker, mettre à jour et récupérer des informations numériques traditionnellement fournies sur papier, microfilm ou microfiche. Cela comprend des unités qui sont dédiées à la fonction de stockage et de récupération d'informations telles que le contrôleur et le stockage de masse de la bibliothèque électronique. Cela ne comprend pas les unités ou composants installés pour d'autres utilisations et partagés avec d'autres systèmes, tels que l'imprimante du poste de pilotage ou l'affichage général. Parmi les exemples types, on peut citer les systèmes de gestion des informations et de la circulation aériennes et les systèmes de serveur réseau. Systèmes d'informations générales de l'aéronef ; Systèmes d'informations du poste de pilotage ; Système d'informations de maintenance ; Système d'informations de la cabine passagers ; Systèmes d'informations divers.	1	2	-	-	-	-	-

S11B – Aérodynamique des avions à pistons, structures et systèmes

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
11.1 Théorie du vol 11.1.1 <i>Aérodynamique des avions et commandes de vol</i> Fonctionnement et effet de : - contrôle en roulis : ailerons et spoilers, - contrôle en tangage : gouvernes de profondeur, stabilisateurs, stabilisateurs à incidence variable et canards, - contrôle en lacet : limiteurs de gouverne de direction ; Contrôle à l'aide des élévons, des "ruddervators" (gouvernes d'empennage papillon) ; Dispositifs hypersustentateurs, fentes, becs de bord d'attaque, volets, flaperons ; Dispositif d'augmentation de traînée, spoilers, destructeurs de portance, aérofreins ; Effets des cloisons d'ailes, bords d'attaque en dents de scie ; Contrôle de la couche limite à l'aide de générateurs de vortex, de coins de décrochage ou de dispositifs de bord d'attaque ; Fonctionnement et effet des compensateurs, flettner d'équilibrage et de contre-équilibrage (bord d'attaque), compensateurs d'asservissement, flettner à ressort, équilibrage de masse, modulation de gouverne, panneaux d'équilibrage aérodynamique ;	tp	-	2	-	-		-
11.1.2 <i>Vol à grande vitesse — S.O.</i>		-	-	-	-		-
11.2 Structures des cellules — Concepts généraux a) Conditions de navigabilité pour la résistance structurale ; Classification structurale, primaire, secondaire et tertiaire ; Concepts de sécurité intégrée, de durée de vie en sûreté, de tolérance à la détérioration ; Systèmes d'identification de zone et de station ; Contrainte, effort, cintrage, compression, cisaillement, torsion, traction, contrainte circulaire, fatigue ; Dispositions pour les évacuations et la ventilation ; Dispositions de montage des circuits ; Disposition de protection contre le foudroiement ; Mise à la masse des aéronefs ;	tp	-	2	-	-		-
b) Méthodes de construction de : fuselage à revêtement travaillant, couples, lisses, longerons, cloisons, cadres, doubleurs, contrefiches, attaches, poutres, structures de plancher, renforcement, méthodes de revêtement, protection anticorrosion, fixations des ailes, des empennages et des moteurs ; Techniques d'assemblage de la structure : rivetage, boulonnage, collage ; Méthodes de protection des surfaces, telles que le chromage, l'anodisation, la peinture ; Nettoyage des surfaces ; Symétrie de la cellule : méthodes d'alignement et contrôles de la symétrie.	tp	-	2	-	-		-
11.3 Structures des cellules — Avions 11.3.1 <i>Fuselage (ATA 52/53/56)</i> Construction et étanchéisation pour la pressurisation ; Fixations des ailes, du stabilisateur, des pylônes et du train d'atterrissage ; Installation des sièges ; Portes et issues de secours : construction et fonctionnement ; Fixation des hublots et du pare-brise.	2	-	2	-	-		-
11.3.2 <i>Ailes (ATA 57)</i> Construction ; Stockage du carburant ; Fixations du train d'atterrissage, des pylônes, des gouvernes et des dispositifs hypersustentateurs/destructeurs de portance.	2	-	2	-	-		-
11.3.3 <i>Stabilisateurs (ATA 55)</i> Construction ; Fixation des gouvernes.	2	-	2	-	-		-
11.3.4 <i>Gouvernes de contrôle de vol (ATA 55/57)</i> Construction et fixation ; Équilibrage des masses et aérodynamique.	2	-	2	-	-		-
11.3.5 <i>Nacelles/pylônes (ATA 54)</i> Nacelles/pylônes : - Construction,	2	-	2	-	-		-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
- Cloisons pare-feu, - Supports moteurs.							
11.4 Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine (ATA 21) Systèmes de pressurisation et de conditionnement d'air ; Contrôleurs de pression cabine, dispositifs de protection et d'alarme ; Systèmes de chauffage.	2	-	3	-	-		-
11.5 Instruments et avionique							
11.5.1 Systèmes d'instrumentation (ATA 31) Sonde anémo-barométrique : altimètre, anémomètre, variomètre ; Gyroscopique : horizon artificiel, directeur de vol, conservateur de cap, indicateur de situation horizontale, indicateur de virage-glissade, coordonnateur de virage ; Compas : à lecture directe, à lecture déportée ; Indicateur d'incidence, systèmes avertisseurs de décrochage ; Cockpit vitré ; Autre indication de systèmes avion.	1	-	2	-	-		-
11.5.2 Systèmes avioniques Principes essentiels des présentations de systèmes et fonctionnement de : - vol automatique (ATA 22), - communications (ATA 23), - systèmes de navigation (ATA 34).	1	-	1	-	-		-
11.6 Génération électrique (ATA 24) Installation et fonctionnement des batteries ; Génération électrique de courant continu ; Régulation de tension ; Répartition de puissance ; Protection des circuits ; Redresseurs, transformateurs.	2	-	3	-	-		-
11.7 Équipements et aménagements (ATA 25)							
a) Exigences pour les équipements de secours ; Sièges, harnais et ceintures.	2	-	2	-	-		-
b) Disposition de la cabine ; Disposition des équipements ; Installation des aménagements de cabine ; Équipements de divertissement des passagers ; Installation des offices ; Équipement de manutention et de retenue du fret ; Escaliers d'accès aéronef.	2	-	1	-	-		-
11.8 Protection incendie (ATA 26)							
a) Détection incendie et de fumées et systèmes d'alarme ; Systèmes d'extinction incendie ; Essais des systèmes.	2	-	3	-	-		-
b) Extincteur portatif.	2	-	3	-	-		-
11.9 Commandes de vol (ATA 27) Commandes principales : aileron, profondeur, direction ; Compensateurs ; Dispositifs hypersustentateurs ; Fonctionnement des systèmes : manuel ; Blocages des gouvernes ; Équilibrage et réglage ; Système d'avertissement de décrochage.	2	-	3	-	-		-
11.10 Systèmes de carburant (ATA 28) Présentation du système ; Réservoirs de carburant ; Systèmes d'alimentation ; Intercommunication et transfert ; Indications et alarmes ; Avitaillement et reprise de carburant.	2	-	3	-	-		-
11.11 Génération hydraulique (ATA 29) Présentation du système ; Liquides hydrauliques ; Réservoirs et accumulateurs hydrauliques ;	2	-	3	-	-		-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Génération de pression : électrique, mécanique ; Filtres ; Contrôle de pression ; Distribution hydraulique ; Systèmes d'indication et d'alarme.							
11.12 Protection contre le givrage et la pluie (ATA 30) Formation de la glace, classification et détection ; Systèmes de dégivrage : électrique, à l'air chaud, pneumatique et chimique ; Réchauffage des sondes et des drains ; Systèmes d'essuie-glaces.	2	-	3	-	-		-
11.13 Train d'atterrissage (ATA 32) Construction, amortissement ; Systèmes de sortie et de rentrée: en normal et en secours ; Indications et alarmes ; Roues, freins, antipatinage et autofreinage ; Pneumatiques ; Direction ; Référence air-sol.	2	-	3	-	-		-
11.14 Éclairages (ATA 33) Externes : navigation, anticollision, atterrissage, roulage, givrage ; Internes : cabine, cockpit, fret ; De secours.	2	-	3	-	-		-
11.15 Oxygène (ATA 35) Présentation du système : cockpit, cabine ; Sources, stockage, remplissage et distribution ; Régulation de l'alimentation ; Indications et alarmes.	2	-	3	-	-		-
11.16 Pneumatique/dépression (ATA 36) Présentation du système ; Sources : moteur/APU, compresseurs, réservoirs, alimentation par groupe de parc ; Contrôle de pression ; Distribution ; Indications et alarmes ; Interface avec les autres systèmes.	2	-	3	-	-		-
11.17 Eau/déchets (ATA 38) Présentation du système d'eau, alimentation, entretien courant et vidange ; Présentation du système de toilettes, rinçage et entretien courant ; Aspects de la corrosion.	2	-	3	-	-		-

S12 – Aérodynamique des hélicoptères, structures et systèmes

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
12.1 Théorie du vol — Aérodynamique des voilures tournantes Terminologie ; Effets de la précession gyroscopique ; Réaction au couple et contrôle directionnel ; Dissymétrie de la portance, décrochage en bout de pale ; Tendance à la translation et sa correction ; Effet de Coriolis et compensation ; État d'anneau tourbillonnaire, décrochage rotor, surtangage ; Auto-rotation ; Effet de sol.	1	-	-	2	2	-	-
12.2 Systèmes de commandes de vol Commande de pas cyclique ; Commande de pas collectif ; Plateau cyclique ; Contrôle de lacet : Contrôle anticouple, rotor de queue, air de prélèvement ; Tête de rotor principal : conception et caractéristiques de fonctionnement ; Amortisseurs de pales : fonction et construction ; Pales de rotor : construction et fixation des pales du rotor principal et du rotor de queue ; Commande de compensateur, stabilisateurs fixes et réglables ; Fonctionnement des systèmes: manuel, hydraulique, pneumatique, électrique et commandes de vol électriques ; Sensation artificielle d'effort ; Équilibrage et réglage.	tp	-	-	3	3		-
12.3 Alignement des pales et analyse des vibrations Alignement du rotor ; Alignement du rotor principal et du rotor de queue ; Équilibrage statique et dynamique ; Types de vibrations, méthodes de réduction des vibrations ; Résonance au sol.	nt	-	-	3	3		-
12.4 Transmissions Boîtes de transmission, rotor principal et rotor de queue ; Embayages, roues libres et frein de rotor ; Arbres d'entraînement du rotor de queue, accouplements élastiques, roulements, amortisseurs de vibrations et supports de roulements.	1	-	-	3	3		-
12.5 Structures de la cellule a) Conditions de navigabilité pour la résistance structurale ; Classification structurale, primaire, secondaire et tertiaire ; Concepts de sécurité intégrée, de durée de vie en sûreté, de tolérance à la détérioration ; Systèmes d'identification de zone et de station ; Contrainte, effort, cintrage, compression, cisaillement, torsion, traction, contrainte circulaire, fatigue ; Dispositions pour les évacuations et la ventilation ; Dispositions de montage des circuits ; Disposition de protection contre le foudroiement. b) Méthodes de construction de : fuselage à revêtement travaillant, couples, lisses, longerons, cloisons, cadres, doubleurs, contrefiches, attaches, poutres, structures de plancher, renforcement, méthodes de revêtement et protection anticorrosion ; Fixations des pylônes, du stabilisateur et du train d'atterrissage; Installation des sièges ; Portes : construction, mécanismes, fonctionnement et dispositifs de sécurité ; Fixation des hublots et du pare-brise ; Stockage du carburant ; Cloisons pare-feu ; Supports moteurs ; Techniques d'assemblage de la structure : rivetage, boulonnage, collage ; Méthodes de protection des surfaces, telles que le chromage, l'anodisation, la peinture ; Nettoyage des surfaces ; Symétrie de la cellule : méthodes d'alignement et contrôles de la symétrie.	tp	-	-	2	2		-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
12.6 Conditionnement d'air (ATA 21)							
12.6.1 <i>Alimentation d'air</i> Sources d'alimentation d'air, y compris le prélèvement réacteur et le groupe de parc pneumatique.	2	-	-	2	2		-
12.6.2 <i>Conditionnement d'air</i> Systèmes de conditionnement d'air ; Systèmes de distribution ; Systèmes de contrôle du débit et de la température ; Dispositifs de protection et d'alarme.	2	-	-	3	3		-
12.7 Instruments et avionique							
12.7.1 <i>Systèmes d'instrumentation (ATA 31)</i> Sonde anémo-barométrique : altimètre, anémomètre, variomètre ; Gyroscopique : horizon artificiel, directeur de vol, conservateur de cap, indicateur de situation horizontale, indicateur de virage-glissade, coordonnateur de virage ; Compas : à lecture directe, à lecture déportée ; Systèmes d'indication des vibrations — HUMS ; Cockpit vitré ; Autre indication de systèmes avion.	1	-	-	2	2		-
12.7.2 <i>Systèmes avioniques</i> Principes essentiels des présentations de systèmes et fonctionnement de : - vol automatique (ATA 22), - communications (ATA 23), - systèmes de navigation (ATA 34).	1	-	-	1	1		-
12.8 Génération électrique (ATA 24) Installation et fonctionnement des batteries ; Génération électrique de courant continu, génération électrique de courant alternatif ; Génération électrique de secours ; Régulation de tension, protection des circuits ; Répartition de puissance ; Convertisseurs, transformateurs, redresseurs ; Alimentation électrique de parc/externe.	2	-	-	3	3		-
12.9 Équipements et aménagements (ATA 25)							
a) Exigences pour les équipements de secours ; Sièges, harnais et ceintures ; Systèmes de levage.	2	-	-	2	2		-
b) Systèmes de flottaison en secours ; Disposition de la cabine, retenue du fret ; Disposition des équipements ; Installation des aménagements de cabine.	tp	-	-	1	1		-
12.10 Protection incendie (ATA 26) Détection incendie et de fumées et systèmes d'alarme ; Systèmes d'extinction incendie ; Essais des systèmes.	2	-	-	3	3		-
12.11 Systèmes de carburant (ATA 28) Présentation du système ; Réservoirs de carburant ; Systèmes d'alimentation ; Vidange, mise à l'air libre et purge ; Intercommunication et transfert ; Indications et alarmes ; Avitaillement et reprise de carburant.	2	-	-	3	3		-
12.12 Génération hydraulique (ATA 29) Présentation du système ; Liquides hydrauliques ; Réservoirs et accumulateurs hydrauliques ; Génération de pression : électrique, mécanique, pneumatique ; Génération de pression de secours ; Filtres ; Contrôle de pression ; Distribution hydraulique ;	2	-	-	3	3		-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Systèmes d'indication et d'alarme ; Interface avec les autres systèmes.							
12.13 Protection contre le givrage et la pluie (ATA 30) Formation de la glace, classification et détection ; Systèmes de dégivrage et d'antigivrage : électrique, à l'air chaud et chimique ; Antipluie et chasse-pluie ; Réchauffage des sondes et des drains ; Systèmes d'essuie-glaces.	2	-	-	3	3		-
12.14 Train d'atterrissage (ATA 32) Construction, amortissement ; Systèmes de sortie et de rentrée: en normal et en secours ; Indications et alarmes ; Roues, pneumatiques, freins ; Direction ; Référence air-sol ; Patins, flotteurs.	2	-	-	3	3		-
12.15 Éclairages (ATA 33) Externes : navigation, atterrissage, roulage, givrage; Internes : cabine, cockpit, fret ; De secours.	2	-	-	3	3		-
12.16 Pneumatique/dépression (ATA 36) Présentation du système ; Sources : moteur/APU, compresseurs, réservoirs, alimentation par groupe de parc ; Contrôle de pression ; Distribution ; Indications et alarmes ; Interface avec les autres systèmes.	2	-	-	3	3		-
12.17 Avionique modulaire intégrée (ATA 42) Fonctions qui peuvent être traditionnellement incorporées aux modules d'avionique modulaire intégrée (AMI), notamment : gestion de prélèvement, contrôle de la pression d'air, ventilation d'air et contrôle, contrôle de ventilation du cockpit et de l'avionique, régulation de la température, communication de la circulation aérienne, routeur de communication avionique, gestion de charge électrique, surveillance du disjoncteur, équipement de test intégré du système électrique, gestion du carburant, commande de frein, contrôle en lacet, sortie et rentrée du train d'atterrissage, indication de pression des pneumatiques, indication de pression des atterrisseurs, surveillance de la température des freins, etc. ; Système central ; Composants du réseau.	1	-	-	2	2		-
12.18 Systèmes de maintenance embarqués (ATA 45) Calculateurs de maintenance centralisée ; Système de chargement des données ; Système de bibliothèque électronique ; Impression ; Surveillance de la structure (surveillance des tolérances à la détérioration).	2	-	-	2	2		-
12.19 Systèmes d'informations (ATA 46) Les unités et composants qui constituent un moyen de stocker, mettre à jour et récupérer des informations numériques traditionnellement fournies sur papier, microfilm ou microfiche. Cela comprend des unités qui sont dédiées à la fonction de stockage et de récupération d'informations telles que le contrôleur et le stockage de masse de la bibliothèque électronique. Cela ne comprend pas les unités ou composants installés pour d'autres utilisations et partagés avec d'autres systèmes, tels que l'imprimante du poste de pilotage ou l'affichage général. Parmi les exemples types, on peut citer les systèmes de gestion des informations et de la circulation aériennes et les systèmes de serveur réseau. Systèmes d'informations générales de l'aéronef ; Systèmes d'informations du poste de pilotage ; Système d'informations de maintenance ; Système d'informations de la cabine passagers ; Systèmes d'informations divers.	1	-	-	2	2		-

S13 – Aérodynamique des aéronefs, structures et systèmes

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
13.1 Théorie du vol a) <i>Aérodynamique des avions et commandes de vol</i> Fonctionnement et effet de : <ul style="list-style-type: none"> - contrôle en roulis : ailerons et spoilers, - contrôle en tangage : gouvernes de profondeur, stabilisateurs, stabilisateurs à incidence variable et canards, - contrôle en lacet : limiteurs de gouverne de direction ; Contrôle à l'aide des élévons, des "ruddervators" (gouvernes d'empennage papillon) ; Dispositifs hypersustentateurs; fentes, becs de bord d'attaque, volets; Dispositifs d'augmentation de traînée : spoilers, destructeurs de portance, aérofreins ; Fonctionnement et effet des compensateurs, servotabs, modulation de gouverne.	-	-	-	-	-	tp	1
b) <i>Vol à grande vitesse</i> Vitesse du son, vol subsonique, vol transsonique, vol supersonique; Nombre de Mach, nombre de Mach critique.	-	-	-	-	-	1	1
c) <i>Aérodynamique des voilures tournantes</i> Terminologie ; Fonctionnement et effet des commandes de pas cyclique, de pas collectif et d'anticouple.	-	-	-	-	-	1	1
13.2 Structures - Concepts généraux a) Principes essentiels des systèmes structuraux.	-	-	-	-	-	1	1
b) Systèmes d'identification de zone et de station ; Métallisation électrique ; Disposition de protection contre le foudroiement.	-	-	-	-	-	2	2
13.3 Vol automatique (ATA 22) Principes essentiels du contrôle du vol automatique, y compris les principes de travail et la terminologie courante ; Traitement du signal de commande ; Modes de fonctionnement : canaux de roulis, de tangage et de lacet ; Amortisseurs de lacet ; Système de stabilisation artificielle dans les hélicoptères ; Commande de compensateur automatique ; Interface des moyens de navigation avec le pilote automatique ; Systèmes d'auto-manettes ; Systèmes d'atterrissage automatique : principes et catégories, modes de fonctionnement, approche, pente de descente, atterrissage, remise de gaz, surveillance du système et conditions de pannes.	-	-	-	-	-	2	3
13.4 Communication/navigation (ATA 23/34) Principes essentiels de propagation des ondes radio, antennes, lignes de transmission, communication, récepteur et émetteur ; Principes de travail des systèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Communication par très haute fréquence (VHF), - Communication par haute fréquence (HF), - Audio, - Radiobalises de détresse, - Enregistreur de conversations du poste de pilotage, - Radiophare omnidirectionnel VHF (VOR), - Radio-compass (ADF), - Système d'atterrissage aux instruments (ILS), - Système d'atterrissage hyperfréquences (MLS), - Systèmes Directeur de vol, Équipement de mesure de distance (DME), - Système de navigation à très basse fréquence et hyperbolique (VLF/Oméga), - Navigation Doppler, - Navigation de zone, systèmes RNAV, - Systèmes de gestion du vol, - Système de positionnement global (GPS), Système de navigation globale par satellite (GNSS), - Système de navigation inertielle, - Transpondeur de contrôle de trafic, radar de surveillance secondaire, - Système d'alerte de trafic et d'évitement des abordages (TCAS), 	-	-	-	-	-	2	3

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
- Radar d'évitement des perturbations, - Radio altimètre, - Communication et compte rendu ARINC.							
13.5 Génération électrique (ATA 24) Installation et fonctionnement des batteries ; Génération électrique de courant continu ; Génération électrique de courant alternatif ; Génération électrique de secours ; Régulation de tension ; Répartition de puissance ; Convertisseurs, transformateurs, redresseurs ; Protection des circuits ; Alimentation électrique de parc/externe.	-	-	-	-	-	2	3
13.6 Équipements et aménagements (ATA 25) Spécifications des équipements de secours électroniques ; Équipements de divertissement des passagers.	-	-	-	-	-	1	3
13.7 Commandes de vol (ATA 27) a) Commandes principales : aileron, profondeur, direction, spoiler ; Commande de compensateur ; Contrôle de charge actif ; Dispositifs hypersustentateurs ; Destructeur de portance, aérofreins ; Fonctionnement des systèmes : manuel, hydraulique, pneumatique ; Sensation artificielle d'effort, amortisseur de lacet, compensateur de Mach, limiteur de débattement de gouverne de direction, blocage des gouvernes ; Systèmes de protection contre le décrochage.	-	-	-	-	-	2	2
b) Fonctionnement des systèmes: électrique, commandes de vol électriques.	-	-	-	-	-	2	3
13.8 Systèmes d'instrumentation (ATA 31) Classification ; Atmosphère ; Terminologie ; Dispositifs et systèmes de mesure de pression ; Système de sonde anémo-barométrique ; Altimètres ; Variomètres ; Anémomètres ; Machmètres ; Systèmes de compte rendu d'altitude/d'alerte ; Calculateurs de données aérodynamiques ; Systèmes pneumatiques pour les instruments ; Indicateurs de pression et de température à lecture directe ; Systèmes d'indication de température ; Systèmes d'indication de quantité de carburant ; Principes des gyroscopes ; Horizons artificiels ; Indicateurs de glissement latéral ; Gyroscopes directionnels ; Systèmes d'alarme de proximité du sol ; Systèmes de compas ; Systèmes d'enregistrements des données du vol ; Systèmes d'instruments de vol électroniques ; Systèmes d'alarme instrumentale, y compris les systèmes d'alarme principale et les panneaux d'alarme centralisée ; Systèmes avertisseurs de décrochage et systèmes d'indication d'incidence ; Mesure et indication des vibrations ; Cockpit vitré.	-	-	-	-	-	2	3
13.9 Éclairages (ATA 33) Externes : navigation, atterrissage, roulage, givrage ; Internes : cabine, cockpit, fret ; De secours.	-	-	-	-	-	2	3
13.10 Systèmes de maintenance embarqués (ATA 45) Calculateurs de maintenance centralisée ;	-	-	-	-	-	2	3

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Système de chargement des données ; Système de bibliothèque électronique ; Impression ; Surveillance de la structure (surveillance des tolérances à la détérioration).							
13.11 Conditionnement d'air et pressurisation de la cabine (ATA 21)							
13.11.1 <i>Alimentation d'air</i> Sources d'alimentation d'air, y compris le prélèvement réacteur, le groupe auxiliaire de bord (APU) et le groupe de parc pneumatique.	-	-	-	-	-	1	2
13.11.2 <i>Conditionnement d'air</i>							
Systèmes de conditionnement d'air ;	-	-	-	-	-	1	2
Groupe de réfrigération et groupe à cycle vapeur ;	-	-	-	-	-	1	3
Systèmes de distribution	-	-	-	-	-	1	1
Système de contrôle du débit, de la température et de l'humidité.	-	-	-	-	-	1	2
13.11.3 <i>Pressurisation</i>	-	-	-	-	-	1	3
Systèmes de pressurisation ; Contrôle et indications, y compris les vannes de commande et de sécurité ; Contrôleurs de pression cabine.							
13.11.4 <i>Dispositifs de sécurité et d'alarme</i> Dispositifs de protection et d'alarme.	-	-	-	-	-	1	3
13.12 Protection incendie (ATA 26)							
a) Détection incendie et de fumées et systèmes d'alarme ; Systèmes d'extinction incendie ; Essais des systèmes.	-	-	-	-	-	2	3
b) Extincteur portatif.	-	-	-	-	-	2	1
13.13 Systèmes de carburant (ATA 28)							
Présentation du système ;	-	-	-	-	-	1	1
Réservoirs de carburant ;	-	-	-	-	-	1	1
Systèmes d'alimentation ;	-	-	-	-	-	1	1
Vidange, mise à l'air libre et purge ;	-	-	-	-	-	1	1
Intercommunication et transfert ;	-	-	-	-	-	1	2
Indications et alarmes ;	-	-	-	-	-	1	3
Avitaillement et reprise de carburant ;	-	-	-	-	-	1	2
Circuits de carburant à équilibrage longitudinal.	-	-	-	-	-	1	3
13.14 Génération hydraulique (ATA 29)							
Présentation du système ;	-	-	-	-	-	1	1
Liquides hydrauliques ;	-	-	-	-	-	1	1
Réservoirs et accumulateurs hydrauliques ;	-	-	-	-	-	1	1
Génération de pression : électrique, mécanique, pneumatique ;	-	-	-	-	-	1	3
Génération de pression de secours ;	-	-	-	-	-	1	3
Filtres ;	-	-	-	-	-	1	1
Contrôle de pression ;	-	-	-	-	-	1	3
Distribution hydraulique ;	-	-	-	-	-	1	1
Systèmes d'indication et d'alarme ;	-	-	-	-	-	1	3
Interface avec les autres systèmes.	-	-	-	-	-	1	3
13.15 Protection contre le givrage et la pluie (ATA 30)							
Formation de la glace, classification et détection ;	-	-	-	-	-	1	2
Systèmes d'antigivrage : électrique, à l'air chaud et chimique ;	-	-	-	-	-	1	2
Systèmes de dégivrage : électrique, à l'air chaud, pneumatique et chimique ;	-	-	-	-	-	1	3
Antipluie ;	-	-	-	-	-	1	1
Réchauffage des sondes et des drains ;	-	-	-	-	-	1	3
Systèmes d'essuie-glaces.	-	-	-	-	-	1	1
13.16 Train d'atterrissage (ATA 32)							
Construction, amortissement ;	-	-	-	-	-	1	1
Systèmes de sortie et de rentrée : en normal et en secours ;	-	-	-	-	-	1	3
Indications et alarmes ;	-	-	-	-	-	1	3
Roues, freins, antipatinage et autofreinage ;	-	-	-	-	-	1	3
Pneumatiques ;	-	-	-	-	-	1	1
Direction ;	-	-	-	-	-	1	3
Référence air-sol.	-	-	-	-	-	1	3

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
13.17 Oxygène (ATA 35)	-	-	-	-	-		
Présentation du système : cockpit, cabine ;	-	-	-	-	-	1	3
Sources, stockage, remplissage et distribution ;	-	-	-	-	-	1	3
Régulation de l'alimentation ;	-	-	-	-	-	1	3
Indications et alarmes.	-	-	-	-	-	1	3
13.18 Pneumatique/dépression (ATA 36)							
Présentation du système ;	-	-	-	-	-	1	2
Sources : moteur/APU, compresseurs, réservoirs, alimentation par groupe de parc ;	-	-	-	-	-	1	2
Contrôle de pression ;	-	-	-	-	-	1	3
Distribution ;	-	-	-	-	-	1	1
Indications et alarmes ;	-	-	-	-	-	1	3
Interface avec les autres systèmes.	-	-	-	-	-	1	3
13.19 Eau/déchets (ATA 38)	-	-	-	-	-	1	2
Présentation du système d'eau, alimentation, entretien courant et vidange ; Présentation du système de toilettes, rinçage et entretien courant ;							
13.20 Avionique modulaire intégrée (ATA 42)	-	-	-	-	-	2	3
Fonctions qui peuvent être traditionnellement incorporées aux modules d'avionique modulaire intégrée (AMI), notamment: gestion de prélèvement, contrôle de la pression d'air, ventilation d'air et contrôle, contrôle de ventilation du cockpit et de l'avionique, régulation de la température, communication de la circulation aérienne, routeur de communication avionique, gestion de charge électrique, surveillance du disjoncteur, équipement de test intégré du système électrique, gestion du carburant, commande de frein, contrôle en lacet, sortie et rentrée du train d'atterrissage, indication de pression des pneumatiques, indication de pression des atterrisseurs, surveillance de la température des freins, etc. ; Système central ; Composants du réseau.							
13.21 Systèmes en cabine (ATA 44)	-	-	-	-	-	2	3
Les unités et composants qui constituent un moyen de divertir les passagers et de permettre une communication à l'intérieur de l'aéronef (système de gestion des communications de bord) et entre la cabine de l'aéronef et les stations au sol (service des transmissions en cabine). Comprend les transmissions vidéo, vocales, de données et de musique. Le système de gestion des communications de bord fournit une interface entre l'équipage dans le cockpit/la cabine et les systèmes en cabine. Ces systèmes prennent en charge les échanges de données des différents équipements remplaçables en escale ; ils sont généralement commandés via les panneaux des agents de bord. Le service des transmissions en cabine consiste généralement en un serveur, qui interagit traditionnellement avec, entre autres, les systèmes suivants : - Communication radio/de données, système de divertissement en vol. Le service des transmissions en cabine peut héberger des fonctions telles que : - L'accès aux rapports concernant les départs/avant les départs, - L'accès à internet/intranet/au courrier électronique, - La base de données passagers. Système central en cabine ; Système de divertissement en vol ; Système de communication externe ; Système de mémoire de masse en cabine ; Système de surveillance en cabine ; Systèmes divers en cabine.							
13.22 Systèmes d'informations (ATA 46)	-	-	-	-	-	2	3
Les unités et composants qui constituent un moyen de stocker, mettre à jour et récupérer des informations numériques traditionnellement fournies sur papier, microfilm ou microfiche. Cela comprend des unités qui sont dédiées à la fonction de stockage et de récupération d'informations telles que le contrôleur et le stockage de masse de la bibliothèque électronique. Cela ne comprend pas les unités ou composants installés pour d'autres utilisations et partagés avec d'autres systèmes, tels que l'imprimante du poste de pilotage ou l'affichage général. Parmi les exemples types, on peut citer les systèmes de gestion des informations et de la circulation aériennes et les systèmes de serveur réseau.							

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
Systèmes d'informations générales de l'aéronef ; Systèmes d'informations du poste de pilotage ; Système d'informations de maintenance ; Système d'informations de la cabine passagers ; Systèmes d'informations divers.							

S14 – Propulsion

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
14.1 Moteurs à turbine							
a) Disposition de construction et fonctionnement des moteurs turboréacteurs, à turbosoufflante, des turbomoteurs et turbopropulseurs.	-	-	-	-	-	2	1
b) Systèmes de contrôle moteur et de dosage électroniques (FADEC).	-	-	-	-	-	1	2
14.2 Circuit de signalisation moteur							
Circuits de température des gaz d'échappement/de température turbine interétage ; Régime moteur ; Indication de poussée moteur : rapport de pression moteur, circuits de pression de décharge de turbine moteur ou de pression de tuyère d'éjection ; Pression d'huile et température ; Pression de carburant, température et débit ; Pression du collecteur ; Couple moteur ; Vitesse hélice.	-	-	-	-	-	1	2
14.3 Circuits de démarrage et d'allumage							
Fonctionnement des circuits de démarrage du moteur et composants ; Circuits d'allumage et composants ; Spécifications de sécurité de maintenance.	-	-	-	-	-	1	2

S15 – Turbine à gaz

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
15.1 Principes essentiels Énergie potentielle, énergie cinétique, lois de Newton sur le mouvement, cycle de Brayton ; Relations entre la force, le travail, la puissance, l'énergie, la vitesse, l'accélération ; Disposition de construction et fonctionnement des turboréacteurs, turbosoufflantes et turbopropulseurs.	2	2	-	2	-	-	-
15.2 Performances des moteurs Poussée brute, poussée nette, poussée de tuyère en régime sonique, répartition de la poussée, poussée résultante, puissance, puissance équivalente sur l'arbre, consommation spécifique de carburant ; Rendements du moteur ; Taux de dilution et rapport de pression moteur ; Pression, température et vitesse de l'écoulement gazeux ; Régimes moteur, poussée statique, influence de la vitesse, de l'altitude et du climat chaud, régime constant, limitations.	1	2	-	2	-	-	-
15.3 Admission Conduites d'entrée compresseur ; Effets des diverses configurations d'entrée ; Protection contre le givrage.	1	2	-	2	-	-	-
15.4 Compresseurs Types axial et centrifuge ; Caractéristiques de construction et principes de fonctionnement et applications ; Équilibrage de la soufflante ; Fonctionnement ; Causes et effets du décrochage et du pompage du compresseur ; Méthodes de contrôle du débit d'air : vannes de décharge, aubages orientables à l'entrée du compresseur, stator à incidence variable, ailettes mobiles de stator ; Taux de compression.	1	2	-	2	-	-	-
15.5 Section combustion Caractéristiques de construction et principes de fonctionnement.	1	2	-	2	-	-	-
15.6 Section turbine Fonctionnement et caractéristiques des différents types d'aubages de turbine ; Fixation des aubages sur le disque ; Aubes directrices ; Causes et effets de la fatigue et du fluage des aubes de turbine.	1	2	-	2	-	-	-
15.7 Échappement Caractéristiques de construction et principes de fonctionnement ; Convergent, divergent et tuyères à section variable ; Insonorisation du moteur ; Inverseurs de poussée.	1	2	-	2	-	-	-
15.8 Paliers et joints d'étanchéité Caractéristiques de construction et principes de fonctionnement.	1	2	-	2	-	-	-
15.9 Lubrifiants et carburants Propriétés et spécifications ; Additifs de carburant ; Mesures de sécurité.	1	2	-	2	-	-	-
15.10 Circuits de lubrification Fonctionnement et présentation du circuit et composants.	1	2	-	2	-	-	-
15.11 Systèmes de carburant Fonctionnement des systèmes de contrôle moteur et de dosage du carburant, y compris le contrôle moteur électronique (FADEC) ; Présentation des systèmes et composants.	1	2	-	2	-	-	-
15.12 Circuits d'air Fonctionnement des circuits de distribution d'air moteur et de contrôle d'antigivrage, y compris le refroidissement interne, l'étanchéité et les services d'air externe.	1	2	-	2	-	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
15.13 Circuits de démarrage et d'allumage Fonctionnement des circuits de démarrage du moteur et composants ; Circuits d'allumage et composants ; Spécifications de sécurité pour la maintenance.	1	2	-	2	-	-	-
15.14 Systèmes de signalisation moteur Température des gaz d'échappement/température turbine interétage ; Indication de poussée moteur : rapport de pression moteur, circuits de pression de décharge de turbine moteur ou de pression de tuyère d'éjection ; Pression d'huile et température ; Régime moteur ; Mesure et indication des vibrations ; Couple ; Puissance.	1	2	-	2	-	-	-
15.15 Systèmes d'augmentation de puissance Fonctionnement et applications ; Injection d'eau, eau méthanol ; Systèmes de postcombustion.	nt	1	-	1	-	-	-
15.16 Turbopropulseurs Turbine à gaz couplée/libre et turbines couplées par engrenages ; Réducteurs ; Commandes intégrées moteur et hélice ; Dispositifs de sécurité de survitesse.	tp	2	-	2	-	-	-
15.17 Turbomoteurs Disposition, systèmes d'entraînement, de réduction, accouplements, systèmes de commande.	1	2	-	2	-	-	-
15.18 Groupes auxiliaires de bord (APU) Fonction, fonctionnement, systèmes de protection.	2	2	-	2	-	-	-
15.19 Installation de la motorisation Configuration des cloisons pare-feu, capotages, panneaux acoustiques, supports moteur, supports antivibrations, tuyauteries souples, canalisations, lignes d'alimentation, connecteurs, faisceau de câblage, câbles et biellettes de commande, points de levage et purges.	2	2	-	2	-	-	-
15.20 Systèmes de protection incendie Fonctionnement des systèmes de détection et d'extinction.	2	2	-	2	-	-	-
15.21 Surveillance moteur et fonctionnement au sol Procédures de démarrage et point fixe au sol ; Interprétation de la sortie de puissance et des paramètres moteur ; Surveillance de la tendance (y compris par analyse de l'huile, vibrations et boroscope) ; Inspection du moteur et des composants par rapport aux critères, tolérances et données spécifiés par le constructeur du moteur ; Lavage/nettoyage du compresseur ; Dommages causés par les corps étrangers.	tp	3	-	3	-	-	-
15.22 Stockage et conservation du moteur Conservation et déstockage du moteur et des accessoires/systèmes.	tp	2	-	2	-	-	-

S16 – Moteur à pistons

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
16.1 Principes essentiels Rendement mécanique, thermique et volumétrique ; Principes de fonctionnement — 2 temps, 4 temps, Otto et Diesel ; Course du piston et taux de compression ; Configuration du moteur et ordre d'allumage.	1	-	2	-	2	-	-
16.2 Performances des moteurs Calcul et mesure de la puissance ; Facteurs affectant la puissance du moteur ; Mélanges/appauvrissement, préallumage.	1	-	2	-	2	-	-
16.3 Construction des moteurs Bloc moteur, vilebrequin, arbre à cames, carter ; Boîtier d'entraînement des accessoires ; Cylindres et pistons ; Bielles, collecteurs d'admission et d'échappement ; Mécanismes des soupapes ; Réducteurs d'hélice.	1	-	2	-	2	-	-
16.4 Systèmes de carburant moteur 16.4.1 Carburateurs Types, construction et principes de fonctionnement ; Givrage et réchauffage.	1	-	2	-	2	-	-
16.4.2 Systèmes d'injection de carburant Types, construction et principes de fonctionnement.	1	-	2	-	2	-	-
16.4.3 Contrôle moteur électronique Fonctionnement des systèmes de contrôle moteur et de dosage du carburant, y compris le contrôle moteur électronique (FADEC) ; Présentation des systèmes et composants.	1	-	2	-	2	-	-
16.5 Circuits de démarrage et d'allumage Circuits de démarrage, systèmes de préchauffage ; Types, construction et principes de fonctionnement des magnétos ; Faisceau d'allumage, bougies ; Circuits basse et haute tension.	1	-	2	-	2	-	-
16.6 Circuits d'admission, d'échappement et de refroidissement Construction et fonctionnement des :- circuits d'admission, y compris les circuits d'air de remplacement ; — circuits d'échappement, circuits de refroidissement moteur — par air et liquide.	1	-	2	-	2	-	-
16.7 Suralimentation/turbocompression Principes et but de la suralimentation et ses effets sur les paramètres moteur ; Construction et fonctionnement des systèmes de suralimentation et de turbocompression ; Terminologie des systèmes ; Systèmes de commandes ; Protection des systèmes.	1	-	2	-	2	-	-
16.8 Lubrifiants et carburants Propriétés et spécifications ; Additifs de carburant ; Mesures de sécurité.	1	-	2	-	2	-	-
16.9 Circuits de lubrification Fonctionnement et présentation du circuit et composants.	1	-	2	-	2	-	-
16.10 Systèmes de signalisation du moteur Régime moteur ; Température culasse ; Température du liquide de refroidissement ; Pression d'huile et température ; Température des gaz d'échappement ; Pression de carburant et débit ; Pression du collecteur.	1	-	2	-	2	-	-

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
16.11 Installation de la motorisation Configuration des cloisons pare-feu, capotages, panneaux acoustiques, supports moteur, supports antivibrations, tuyauteries souples, canalisations, lignes d'alimentation, connecteurs, faisceau de câblage, câbles et biellettes de commande, points de levage et purges.	2	-	2	-	2	-	-
16.12 Surveillance moteur et fonctionnement au sol Procédures de démarrage et point fixe au sol ; Interprétation de la sortie de puissance et des paramètres moteur ; Inspection du moteur et des composants : critères, tolérances et données spécifiées par le constructeur du moteur.	tp	-	3	-	3	-	-
16.13 Stockage et conservation du moteur Conservation et déstockage du moteur et des accessoires/systèmes.	tp	-	2	-	2	-	-

S17A – Hélice

Contenus	Bac Sys	MC AMT	MC AMP	MC HMT	MC HMP	Bac Avi	MC AVI
17.1 Principes essentiels Théorie de l'élément de pale ; Angle de grand pas/petit pas, angle de réversion, angle d'attaque, vitesse de rotation ; Recul de l'hélice ; Forces aérodynamique, centrifuge et propulsive ; Couple ; Écoulement d'air relatif sur l'angle d'attaque de la pale ; Vibration et résonance.	1	2	2	-	-	-	-
17.2 Construction de l'hélice Méthodes de construction et matériaux utilisés pour les hélices en bois, en matériaux composites et métalliques ; Position de pale, face de pale, pied de pale, dos de pale et moyeu ; Pas fixe, pas variable, hélice à vitesse constante ; Montage de l'hélice/casserole d'hélice.	1	2	2	-	-	-	-
17.3 Commande de pas de l'hélice Méthodes de commande de vitesse et de changement de pas, mécanique et électrique/électronique ; Mise en drapeau et pas de réversion ; Protection contre la survitesse.	1	2	2	-	-	-	-
17.4 Synchronisation de l'hélice Synchronisation et équipement de synchronisation par phase.	1	2	2	-	-	-	-
17.5 Protection contre le givrage de l'hélice Liquide et équipement de dégivrage électrique.	1	2	2	-	-	-	-
17.6 Maintenance de l'hélice Équilibrage statique et dynamique ; Établissement du plan de rotation des pales ; Évaluation des dommages aux pales, érosion, corrosion, dommage d'impact, délamination ; Procédures de traitement/réparation des hélices ; Fonctionnement des moteurs à hélice.	1	3	3	-	-	-	-
17.7 Stockage et conservation des hélices Conservation et déstockage des hélices.	1	2	2	-	-	-	-

REMARQUE IMPORTANTE

Les savoirs associés aux compétences, S1 à S17A listés ci-dessus, correspondent exactement aux 18 modules (1 à 17A) de la partie 66 du règlement de l'Union Européenne en vigueur à la date du présent arrêté définissant la mention complémentaire spécialité aéronautique. A partir de cette date, tout amendement apporté au règlement de l'Union Européenne qui modifierait le contenu des modules de la partie 66 serait à prendre en compte dans le contenu des savoirs associés aux compétences de la mention complémentaire spécialité aéronautique.

En conséquence, les savoirs associés aux compétences de la mention complémentaire spécialité aéronautique officiels sont ceux des modules de la partie du règlement de l'Union Européenne modifié, en vigueur à la date de l'examen de la mention complémentaire aéronautique, amendant ou remplaçant le règlement initial (CE) n° 2042/2003.

Ces savoirs sont définis comme suit :

- MC Aéronautique option avions à moteurs à turbines : connaissances de base de la licence B1.1
- MC Aéronautique option avions à moteurs à pistons : connaissances de base de la licence B1.2
- MC Aéronautique option hélicoptères à moteurs à turbines : connaissances de base de la licence B1.3
- MC Aéronautique option hélicoptères à moteurs à pistons : connaissances de base de la licence B1.4
- MC Aéronautique option avionique : connaissances de base de la licence B2

LEXIQUE

ACRONYMES / ABRÉVIATIONS		DÉFINITIONS
	Assemblage (montage)	Action de fixer entre eux des éléments séparés afin de constituer un ensemble organisé
	Désassemblage (démontage)	Action de décomposer en éléments un ensemble organisé
	Intégration	Action de poser un élément ou un équipement dans son contexte fonctionnel, de le raccorder et de le tester
	Pose	Deux acceptations : <ul style="list-style-type: none"> - action de mettre en place, d'installer un équipement dans son intégrité physique (exemple : pompe, groupe de parc, train d'atterrissage ...) - action de mettre en place un élément de fixation
	Dépose	Deux acceptations : <ul style="list-style-type: none"> - action de retirer un équipement de son support en conservant l'intégrité physique de cet équipement ; - action de retirer un élément de fixation
AD/CN	Airworthiness Directive / Consigne de Navigabilité	Document émis par l'autorité, imposant une intervention sur l'aéronef pour son maintien de navigabilité
AMC	Acceptable Means of Compliance	Moyen acceptable de conformité
AMM	Aircraft Maintenance Manual	Manuel de maintenance aéronef
APRS		Approbation Pour Remise en Service
APU	Auxiliary Power Unit	Groupe auxiliaire d'énergie
ATA	Air Transport Association of America	Association des transporteurs américains
ATA100		Découpage normatif de l'aéronef en cent chapitres
ATA104		Norme de rédaction des documents aéronautiques
CDCCL	Critical Design Configuration Control Limitation	Dans le domaine de la sécurité des réservoirs de carburant, une CDCCL est une limitation imposant la préservation d'une caractéristique particulière du système carburant de l'aéronef, identifiée comme critique pour la prévention des sources d'ignition
CDL	Configuration Deviation List (documentation)	Liste des déviations de configuration acceptables pour l'exploitation de l'aéronef
CHSCT		Comité hygiène et sécurité et conditions de travail
CMM	Component Maintenance Manual	Manuel de maintenance de l'équipement
CMS	Centralized Maintenance System	Système de maintenance centralisé
CRM		Compte rendu matériel (rapport de vol)
DGAC		Direction générale de l'aviation civile
EASA	EASA - European Aviation Safety Agency	Agence Européenne de la Sécurité Aérienne
EASA Form 1		Formulaire de conformité utilisé pour (re)mise en service
ESD	ElectroStatic Discharge	Décharge électrostatique pouvant nuire à l'intégrité d'un système ou d'un équipement

ETOPS	Engine Twin Operation System	Règle particulière d'exploitation des bimoteurs
FOD	Foreign Object Damage	Corps étranger à l'aéronef
ICA	Instruction for Continuous Airworthiness	Instructions de maintenance pour le maintien de la navigabilité
ICAO/OA CI	International Civil Aviation Organisation	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
IPC	Illustrated Parts Catalog	Catalogue de pièces détachées
MEL	Minimum Equipment List (pilotage navigation)	Liste des équipements minimum pour autoriser l'exploitation de l'aéronef
MPD	Maintenance Planning Document	Document réalisé par le constructeur pour la mise en place d'un programme d'entretien pour une compagnie
MRBR	Maintenance Review Board Report	Base de maintenance protocolaire proposée par le constructeur et validé par l'autorité
MRDP		Méthode de recherche de pannes
NDT	Non Destructive Testing	Contrôle non destructif
OSAC		Organisme pour la sécurité de l'Aviation civile
RFC	Request For Conformity	demande d'une autorité à une autre autorité pour la détermination de conformité d'un élément prototype ou spécimen d'essai dans le cadre d'une approbation en cours. Cf fascicule P-35-35.
SB	Service Bulletin	Bulletin émis par un constructeur pour proposer une intervention
SQCDP	Safety Quality Coast Delivery People	Sécurité-Qualité-Coût-Délai-Personne Méthode de management pour la qualité totale
SRM	Structural Repair Manual	Manuel de réparation de la structure
TSM/FIM	Trouble Shooting Manual/Fault Isolation Manual	Manuel de procédure de traitement des pannes systèmes
WBM	Weight and Balance Manual	Manuel de masse et centrage
WDM	Wiring Diagram Manual	Manuel des câblages électriques

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

UNITÉS PROFESSIONNELLES

La définition du contenu des unités professionnelles U1, U2 et U3 du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles et pour chaque option, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte.

Il s'agit à la fois :

- de permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (VAE) ;
- d'établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

<p><i>Les cases grisées correspondent, pour chacune des trois unités aux compétences à évaluer lors de la certification. Seules les compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.</i></p>	Étude de situations de maintenance d'aéronefs	Conduite de la maintenance en entreprise	Interventions de maintenance
	U1	U2	U3
Compétences professionnelles \ Unités constitutives			
C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef			
C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef			
C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance			
C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef			
C05 - Prendre une décision de remise en service			
C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique			
C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique			

**Relations Unités – Activités professionnelles établies
à partir du tableau de la page suivante**

Activités professionnelles / Unités constitutives	U1	U2	U3
A1 – Prise en charge d’aéronefs en ligne pour T1.3 - T1.4			
A1 – Prise en charge d’aéronefs en ligne pour T1.1 - T1.2 - T1.3 - T1.5 - T1.6			
A1 – Prise en charge d’aéronefs en ligne pour T1.4 - T1.6			
A2 – Prise en charge d’aéronefs en base de maintenance pour toutes les tâches			
A2 – Prise en charge d’aéronefs en base de maintenance pour T2.2			
A3 – Étude de situations de maintenance d’aéronefs pour toutes les tâches			
A4 – Préparation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T4.1			
A4 – Préparation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T4.1 - T4.2 - T4.3 - T4.5			
A4 – Préparation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T4.4			
A5 – Réalisation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T5.3			
A5 – Réalisation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T5.1 - T5.2 - T5.4			
A5 – Réalisation d’interventions de maintenance d’aéronefs pour T5.2 - T5.3 - T5.4 - T5.5 - T5.6			
A6 – Remise en service d’aéronefs pour toutes les tâches			
A6 – Remise en service d’aéronefs pour T6.2			

Tableau de relation Compétences – Tâches professionnelles

Ce tableau recense, à l'aide de « X », pour chaque compétence, les tâches professionnelles qui mobilisent cette compétence.

Les tâches repérées « X » sont les tâches professionnelles de référence retenues pour construire les situations d'évaluation.

		C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef	C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef	C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance	C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef	C05 - Prendre une décision de remise en service	C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique	C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique
PRISE EN CHARGE D'AÉRONEFS	Activité 1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne							
	T1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcage).	X	X	<u>X</u>			X	X
	T1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).	X	X	<u>X</u>			X	X
	T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.	<u>X</u>	X	<u>X</u>			X	X
	T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.		<u>X</u>	X		X	<u>X</u>	<u>X</u>
	T1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.		X	<u>X</u>			X	X
	T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.	X	X			<u>X</u>	<u>X</u>	X
	Activité 2 – Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance							
	T2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).	X	X	<u>X</u>			X	X
	T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).	X	X	<u>X</u>			X	<u>X</u>
	Activité 3 – Étude de situations de maintenance d'aéronefs							
	T3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.	<u>X</u>	<u>X</u>				X	X
	T3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.	X	<u>X</u>	X	X			X
	T3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.	X	<u>X</u>	X	X	X	X	X
T3.4. Ordonnancer les opérations d'intervention.	X	<u>X</u>	X	X		X	X	
PRODUCTION DE MAINTENANCE	Activité 4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs							
	T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.	<u>X</u>	X	X	<u>X</u>		X	X
	T4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.	X	X		<u>X</u>		X	X
	T4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).	X	X		<u>X</u>			X
	T4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.	X	X				X	<u>X</u>
	T4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).	X	X	<u>X</u>	<u>X</u>		X	X
	Activité 5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs							
	T5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.	X	X		<u>X</u>		X	X
	T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).	X	X	X	<u>X</u>		X	<u>X</u>
	T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.	<u>X</u>	<u>X</u>				<u>X</u>	X
	T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.	X	X		<u>X</u>			<u>X</u>
T5.5. Renseigner les documents de traçabilité.	X	X				<u>X</u>	<u>X</u>	
T5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.	X	X					<u>X</u>	
NAVIGABILITE	Activité 6 – Remise en service d'aéronefs							
	T6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.	X	X	X	X	<u>X</u>	X	X
	T6.2. Préparer un certificat de remise en service.	X	X			<u>X</u>	X	<u>X</u>

UNITÉ U1 : ÉTUDE DE SITUATIONS DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef

C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, mécanicien avion, responsable technique.

Situation à valider : analyser et exploiter des informations techniques liées à la maintenance d'un aéronef et organiser une situation de cette maintenance.

Localisation : bureau technique, bibliothèque technique.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U1, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne

T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.

T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.

Activité 3 – Étude de situations de maintenance d'aéronefs

T3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.

T3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.

T3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.

T3.4. Ordonnancer les opérations d'intervention.

Activité 4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.

Activité 5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.

UNITÉ U2 : CONDUITE DE LA MAINTENANCE EN ENTREPRISE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, mécanicien avion, responsable technique.

Situation à valider : rendre compte des activités conduites en entreprise de la prise en charge, en ligne ou en base, d'aéronefs, puis de la préparation à la réalisation des interventions de maintenance, jusqu'à la remise en service.

Localisation : bureau technique, dans un atelier de maintenance, sur une zone d'intervention.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U2, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne

T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.

T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.

Activité 2 – Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance

T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).

Activité 4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.

Activité 5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).

T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.

T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.

T5.5. Renseigner les documents de traçabilité.

T5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.

Activité 6 – Remise en service d'aéronefs

T6.2. Préparer un certificat de remise en service.

UNITÉ U3 : INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

- **Contenu :**

Cette unité concerne tout ou partie des compétences terminales du référentiel ci-dessous :

C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance

C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef

C05 - Prendre une décision de remise en service

- **Contexte professionnel :**

Emploi : technicien de maintenance, mécanicien avion.

Situation à valider : Préparer et réaliser, dans son champ de compétences, une intervention de maintenance sur un aéronef et préparer sa remise en service.

Localisation : dans un atelier de maintenance, sur une zone d'exploitation ou sur une zone d'intervention extérieure.

- **Nature de l'activité :**

À cette unité U3, sont associées tout ou partie des tâches :

Activité 1 – Prise en charge d'aéronefs en ligne

T1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcage).

T1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).

T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.

T1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.

T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.

Activité 2 – Prise en charge d'aéronefs en base de maintenance

T2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).

T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).

Activité 4 – Préparation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.

T4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.

T4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).

T4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).

Activité 5 – Réalisation d'interventions de maintenance d'aéronefs

T5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.

T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, diagnostics, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).

T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.

Activité 6 – Remise en service d'aéronefs

T6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.

T6.2. Préparer un certificat de remise en service.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN DE LA SPÉCIALITÉ AÉRONAUTIQUE DE LA MENTION COMPLÉMENTAIRE			CANDIDATS			
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat)		Scolaires (établissements privés hors contrat)	
Options : - avions à moteurs à turbines - avions à moteurs à pistons - hélicoptères à moteurs à turbines - hélicoptères à moteurs à pistons - avionique			Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités)		Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité)	
			Formation professionnelle continue dans les établissements publics		Formation professionnelle continue en établissement privé et en établissement public non habilité	
					Candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle.	
					Enseignement à distance	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Étude de situations de maintenance d'aéronefs	U1	3	CCF		Ponctuelle pratique et écrite	Suivant l'option*
E2 : Conduite de la maintenance en entreprise	U2	1	Ponctuelle orale	1h	Ponctuelle orale	1h
E3 : Interventions de maintenance	U3	2	CCF		Ponctuelle pratique	8h

* partie pratique de 4 heures et partie écrite d'une durée conforme à la réglementation aéronautique européenne en vigueur.

CCF : contrôle en cours de formation.

DÉFINITION DES ÉPREUVES PONCTUELLES ET DES SITUATIONS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Épreuve E1. ÉTUDE DE SITUATIONS DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS Unité U1 / Coefficient 3

1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif l'évaluation de tout ou partie des compétences :

C01 - Exploiter les informations relatives à une situation de maintenance d'un aéronef

C02 - Organiser une situation de maintenance d'aéronef

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve comporte deux parties :

➤ Partie 1 – Analyse d'un dossier de maintenance

Pour cette première partie, le candidat sera placé en situation de réaliser tout ou partie des tâches T1.3, T1.4, T3.1, T3.2, T3.3, T3.4, T4.1 et T5.3. :

Activité 1 – PRISE EN CHARGE D'AÉRONEFS EN LIGNE

T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.

T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.

Activité 3 – ÉTUDE DE SITUATIONS DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

T3.1. Exploiter les informations techniques liées à une demande d'intervention.

T3.2. Identifier les contraintes de production liées à une intervention.

T3.3. Analyser la criticité et la faisabilité des actions à engager.

T3.4. Ordonner les opérations d'intervention.

Activité 4 – PRÉPARATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.

Activité 5 – RÉALISATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AÉRONEFS

T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.

L'évaluation a pour support l'exploitation d'un dossier ressource lié à l'option visée de la mention complémentaire et relatif à une situation de maintenance aéronautique.

En cohérence avec la situation de maintenance décrite, le candidat disposera de tout ou partie des données définies dans le tableau de chacune des compétences C01 et C02.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne « Critères et/ou indicateurs de performance » des tableaux décrivant les compétences (Annexe I.b. : Référentiel de certification).

➤ Partie 2 – Mobilisation des savoirs aéronautiques de base

Pour cette partie d'épreuve, le candidat est mis en situation de passage des examens dans les conditions exigées par la réglementation aéronautique européenne en vigueur¹ concernant les licences B1 et B2.

L'acquisition des savoirs (dénommés modules dans la réglementation aéronautique) est évaluée par des questionnaires à choix multiples (QCM) complétés pour certains savoirs ou modules par des questions à développement.

¹ : Partie 66 du règlement de l'Union Européenne modifié, en vigueur à la date de l'examen de la mention complémentaire aéronautique, amendement ou remplaçant le règlement initial (CE) n° 2042/2003.

Les candidats, autorisés à s'inscrire et à se présenter à l'examen après avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi et dans le domaine professionnel en rapport avec la finalité de l'une des options de la mention complémentaire aéronautique, seront soumis, pour cette partie d'épreuve, aux examens des modules tels que définis dans le cadre de la réglementation aéronautique européenne en vigueur.

3. MODE D'ÉVALUATION

3.1. Ponctuel

Épreuve en deux parties :

- **Partie 1 (coef. 1) – Analyse d'un dossier de maintenance, partie pratique d'une durée de 4 heures**

Cette partie d'épreuve doit être conforme aux éléments définis dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ».

Le contexte de maintenance, les données nécessaires, le dossier ressource et la fiche de travail à réaliser sont préparés par le centre d'examen. Les modalités du déroulement de cette partie d'épreuve et l'ensemble des éléments sont mis à la disposition de la commission d'évaluation.

La commission d'évaluation remet à chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents pour réaliser le travail demandé ;
- la fiche de travail à réaliser par le candidat.

Une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat sera complétée par la commission d'évaluation en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu.

- **Partie 2 (coef. 2) – Mobilisation des savoirs aéronautiques de base**

Cette partie d'épreuve doit être conforme aux éléments définis dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ».

La note finale proposée au jury résulte de la moyenne des notes obtenues aux deux parties affectées de leur coefficient.

3.2. Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est mis en œuvre dans le cadre des deux parties définies dans le chapitre « Contenu de l'épreuve ».

- **Partie 1 (coef. 1) – Analyse d'un dossier de maintenance (d'une durée maximale de 4 heures)**

Une situation d'évaluation est organisée par les professeurs chargés des enseignements professionnels sur une durée maximale de 4 heures et consiste à mettre le candidat en situation d'exécuter tout ou partie des tâches professionnelles indiquées au chapitre 2 « Contenu de l'épreuve ».

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants. Cependant, **il est recommandé de la situer au cours du deuxième semestre de l'année scolaire de l'examen** en établissement de formation. Un professionnel y est associé. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de cette partie d'épreuve.

À l'issue de la situation d'évaluation, la commission d'évaluation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour réaliser le travail demandé ;
- les documents produits par le candidat ;
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat et complétée en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu ;
- la fiche nationale d'évaluation renseignée ayant permis la proposition de note (voir chapitre 4 « Évaluation »).

L'ensemble de ce dossier est tenu à la disposition du jury et de l'autorité académique jusqu'à la session suivante.

Seule la fiche nationale d'évaluation, à l'exclusion de tout autre document, est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

➤ **Partie 2 (coef. 2) – Mobilisation des savoirs aéronautiques de base**

Le contrôle en cours de formation peut être organisé en plusieurs situations d'évaluation échelonnées sur l'année de formation dans le respect de la réglementation aéronautique européenne en vigueur. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chaque candidat, son choix relève de la responsabilité des enseignants. Chaque situation d'évaluation est mise en place par le professeur ou l'équipe de professeurs assurant la formation et consiste à mettre le candidat en situation de passage des examens conformément aux éléments définis dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ».

À l'issue de chaque situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation complète une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous documents relatifs aux situations d'évaluation. Ces documents sont tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utiles et arrête la note.

La note finale proposée au jury résulte de la moyenne des notes obtenues aux deux parties affectées de leur coefficient.

4. ÉVALUATION

Les fiches nationales d'évaluation, précisant le degré d'exigence, du travail réalisé pour cette épreuve, rédigées et mises à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, sont diffusées aux établissements et aux centres d'examens par les services rectoraux des examens et concours.

Épreuve E2. CONDUITE DE LA MAINTENANCE EN ENTREPRISE

Unité U2 / Coefficient 1

1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif l'évaluation de tout ou partie des compétences :

C06 - Communiquer des informations dans un contexte aéronautique

C07 - Adopter et impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique

Les indicateurs d'évaluation correspondant à la compétence évaluée figurent dans la colonne « Critères et/ou indicateurs de performance » des tableaux décrivant les compétences (Annexe I.b. : Référentiel de certification).

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. Ces compétences sont évaluées dans d'autres épreuves et ne peuvent en aucun cas faire partie de l'évaluation de cette épreuve.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur la compétence dans toutes ses dimensions (savoir, savoir faire, attitude) et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'évaluation a pour support tous types d'activités de maintenance d'aéronefs liés à l'option visée de la mention complémentaire et de communication d'informations pouvant être mises en œuvre dans une entreprise de maintenance. La réalité de ces activités ne peut apparaître dans toutes ses dimensions que dans les entreprises. L'appréhender suppose que le candidat ait été, au cours de sa formation ou de son expérience professionnelle, confronté à des situations d'intervention réelles sur aéronefs dans le cadre des contraintes industrielles et économiques.

Pour cette épreuve, le candidat sera placé en situation de réaliser tout ou partie des tâches T1.4, T1.6, T2.2, T4.4, T5.2, T5.3, T5.4, T5.5, T5.6 et T6.2 :

Activité 1 – PRISE EN CHARGE D'AERONEFS EN LIGNE

T1.4. Coordonner les interventions relatives au transit de l'aéronef.

T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.

Activité 2 – PRISE EN CHARGE D'AERONEFS EN BASE DE MAINTENANCE

T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).

Activité 4 – PREPARATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AERONEFS

T4.4. Vérifier la conformité et l'état des moyens.

Activité 5 – REALISATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AERONEFS

T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).

T5.3. Échanger des informations par gestes, oralement et par écrit.

T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.

T5.5. Renseigner les documents de traçabilité.

T5.6. Maintenir la conformité du poste de travail et gérer les déchets.

Activité 6 – REMISE EN SERVICE D'AERONEFS

T6.2. Préparer un certificat de remise en service

Cette épreuve a pour support un rapport d'activités professionnelles élaboré par le candidat. Ce dossier s'appuie sur les activités réalisées en entreprise par le candidat dans des conditions d'environnement réel de travail, conformément aux préconisations de l'annexe III.a. Formation en milieu professionnel.

Il comprend en particulier :

- un inventaire des situations de travail effectuées en entreprise ;
- une description du contexte aéronautique dans lequel les activités ont été menées permettant de comprendre l'implication du candidat au regard des exigences de l'industrie et de l'exploitation des

aéronefs (champ de qualification, démarche qualité, règles de protection des biens et des personnes, prévention des risques, promotion d'attitudes professionnelles adaptées, relations au sein d'un groupe ou avec un client) ;

- pour les activités menées, une présentation, plus particulière, de situations professionnelles ayant été l'occasion de décoder et de transmettre des informations orales, écrites et gestuelles visant à assurer leur circulation entre les intervenants concernés, **dont au moins une sera rédigée en langue anglaise.**

Le candidat présente oralement les situations réalisées en entreprises. Cette présentation est suivie d'un entretien.

Les activités faites en entreprise, décrites ou consignées dans le rapport d'activités professionnelles, doivent permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à adopter et à impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique et à assumer sa fonction au sein de l'organisme avec un comportement responsable.

3. MODE D'EVALUATION

➤ Ponctuel : épreuve orale d'une durée de 1 heure

La forme de cette partie doit être conforme aux éléments définis dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ».

Il s'agit d'un oral comportant un exposé du candidat d'une durée maximale de 20 minutes, pendant lequel il ne doit pas être interrompu, suivi d'un entretien d'une durée maximale de 40 minutes avec une commission d'évaluation constituée de deux enseignants de l'enseignement professionnel et d'un professionnel. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. L'oral et l'entretien s'appuient sur le rapport d'activités professionnelles élaboré et fourni par le candidat conforme au descriptif défini dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve ».

Remarque importante : la partie du rapport d'activités professionnelles rédigée en langue anglaise sera exposée oralement par le candidat en anglais.

Le rapport d'activités professionnelles élaboré par le candidat, est mis à la disposition de la commission d'évaluation huit jours avant l'épreuve ponctuelle.

À l'issue de l'épreuve, la commission formule l'appréciation et propose la note. Il est constitué pour chaque candidat un dossier comprenant :

- le rapport d'activités professionnelles élaboré par le candidat ;
- la fiche nationale d'évaluation renseignée ayant permis la proposition de note (voir chapitre 4 « Évaluation »).

L'ensemble du dossier est tenu à la disposition du jury et de l'autorité académique jusqu'à la session suivante.

Seule la fiche nationale d'évaluation, à l'exclusion de tout autre document, est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

4. ÉVALUATION

Une fiche nationale d'évaluation, précisant le degré d'exigence, du travail réalisé pour cette épreuve, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par les services rectoraux des examens et concours.

Épreuve E3. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Unité U3 / Coefficient 2

1. FINALITES ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a pour objectif l'évaluation de tout ou partie des compétences :

C03 - Configurer un aéronef en vue de sa maintenance

C04 - Réaliser la maintenance d'un aéronef

C05 - Prendre une décision de remise en service

Les indicateurs d'évaluation correspondant à la compétence évaluée figurent dans la colonne « Critères et/ou indicateurs de performance » des tableaux décrivant les compétences (Annexe I.b. : Référentiel de certification).

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. Ces compétences sont évaluées dans d'autres épreuves et ne peuvent en aucun cas faire partie de l'évaluation de cette épreuve.

Il est rappelé que l'évaluation se fait sur la compétence dans toutes ses dimensions (savoir, savoir faire, attitude) et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

2. CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'évaluation a pour support la réalisation globale d'une intervention sur un aéronef en relation avec l'option visée de la mention complémentaire :

- **prise en charge** : accueil d'un aéronef en piste ou en zone d'entretien ; vérification de sa configuration ; coordination des différents intervenants ; déplacement ; préparation et mise en sécurité en vue de sa maintenance, ainsi que de l'environnement de la zone de maintenance ;
- **réalisation de la maintenance** : identification des symptômes d'un dysfonctionnement ou d'une panne ; réalisation d'un diagnostic, d'un contrôle et d'une inspection ; préparation d'une intervention ; mise en œuvre des procédés d'exécution ; réalisation de tests et d'essais ; application des règles de sécurité, de sûreté, d'hygiène, de protection des biens, des personnes et de l'environnement ;
- **remise en service** : hiérarchisation en fonction des contraintes les arguments en faveur ou défaveur d'une décision de remise en service ; choix d'effectuer une intervention de maintenance ou de remettre en service sous condition un aéronef, en tenant compte de la réglementation et d'arguments contradictoires ; formulation des conditions de remise en service ; justification d'une décision.

Pour cette épreuve, le candidat sera placé en situation de réaliser tout ou partie des tâches T1.1, T1.2, T1.3, T1.5, T1.6, T2.1, T2.2, T4.1, T4.2, T4.3, T4.5, T5.1, T5.2, T5.4, T6.1 et T6.2 :

Activité 1 – PRISE EN CHARGE D'AERONEFS EN LIGNE

T1.1. Réceptionner l'aéronef en piste (guidage, sécurisation, parcage).

T1.2. Assurer le déplacement d'un aéronef en piste (roulage, tractage).

T1.3. Rechercher des informations techniques liées aux vols de l'aéronef pour son maintien ou sa remise en service.

T1.5. Assurer la sûreté de l'aéronef et de son environnement.

T1.6. Organiser le départ de l'aéronef.

Activité 2 – PRISE EN CHARGE D'AERONEFS EN BASE DE MAINTENANCE

T2.1. Assurer le déplacement d'un aéronef sur la zone aéroportuaire (roulage, tractage).

T2.2. Réceptionner l'aéronef dans la zone d'entretien (guidage, sécurisation, parcage).

Activité 4 – PREPARATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AERONEFS

T4.1. Exploiter des ressources documentaires liées à une intervention de maintenance.

T4.2. S'assurer de la disponibilité des ressources humaines nécessaires.

T4.3. Rassembler les moyens nécessaires (outils, outillages, ensembles, sous-ensembles, éléments, composants, kits et consommables).

T4.5. Configurer le poste de travail et son environnement (l'aéronef, le sous-ensemble, l'outillage ...).

Activité 5 – REALISATION D'INTERVENTIONS DE MAINTENANCE D'AERONEFS

T5.1. Coordonner les intervenants lors de la maintenance.

T5.2. Réaliser l'entretien d'aéronefs (entretiens courants, dépannages, inspections, déposes, poses, réparations, modifications, réglages, tests, essais, roulages, points fixes, autocontrôles, servicing ...).

T5.4. Contrôler la conformité d'une intervention.

Activité 6 – REMISE EN SERVICE D'AERONEFS

T6.1. Configurer un aéronef en vue de sa remise en service.

T6.2. Préparer un certificat de remise en service.

Cette épreuve a pour support un scénario plaçant le candidat dans une situation où il devra réaliser une intervention globale sur un aéronef de sa prise en charge en ligne ou en base, suivie de la préparation et de la réalisation d'une intervention de maintenance, jusqu'à sa remise en service. À cette occasion, il aura à sa disposition l'ensemble des ressources documentaires qui lui permettront de rechercher les informations techniques nécessaires et les moyens utiles à tous types d'opérations. Il sera amené à réaliser un entretien en cohérence avec le scénario proposé intégrant la configuration du poste de travail et de son environnement. Il formulera une proposition quant à la remise en service de l'aéronef, rédigera le compte rendu et /ou une proposition de remise en service au regard du problème posé dans le scénario.

3. MODE D'ÉVALUATION

3.1. Ponctuel : épreuve pratique d'une durée de 8 heures

La forme de cette épreuve doit être conforme aux éléments définis dans le chapitre 2 « Contenu de l'épreuve » et au degré d'exigence défini dans une fiche nationale d'évaluation, chapitre 4 « Évaluation ».

3.2. Contrôle en cours de formation

Une situation d'évaluation est organisée par les professeurs chargés des enseignements professionnels sur une durée maximale de 8 heures et consiste à mettre le candidat en situation d'exécuter tout ou partie des tâches professionnelles indiquées au chapitre 2 « Contenu de l'épreuve ».

La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants. Cependant, **il est recommandé de la situer au cours du deuxième semestre de l'année scolaire de l'examen**, soit en établissement de formation, soit en entreprise. Un professionnel y est associé. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de la sous-épreuve.

À l'issue de la situation d'évaluation, la commission d'évaluation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis pour réaliser le travail demandé ;
- les documents produits par le candidat ;
- une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, complétée par l'équipe pédagogique en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu ;
- la fiche nationale d'évaluation renseignée ayant permis la proposition de note (voir chapitre 4 « Évaluation »).

L'ensemble de ce dossier est tenu à la disposition du jury et de l'autorité académique jusqu'à la session suivante.

Seule la fiche nationale d'évaluation, à l'exclusion de tout autre document, est transmise au jury, accompagnée de la proposition de note.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

4. ÉVALUATION

Une fiche nationale d'évaluation, précisant le degré d'exigence, du travail réalisé pour cette épreuve, rédigée et mise à jour par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux établissements et aux centres d'examens par les services rectoraux des examens et concours.

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1. VOIE SCOLAIRE

La durée de la formation en milieu professionnel est de **14 semaines** réparties en 2 ou 3 périodes sur l'année de formation.

La période de formation en milieu professionnel fait obligatoirement l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant l'élève et le chef d'établissement scolaire où ce dernier est scolarisé. Cette convention doit être conforme à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 parue au *BO* n° 38 du 24 octobre 1996.

La période de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire doit assurer la continuité de la formation et permettre à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences. Elle fait l'objet d'une planification préalable de manière à maintenir une cohérence de la formation. Elle doit être préparée en liaison avec tous les enseignements. La formation assurée en établissement scolaire doit être polyvalente afin de faciliter l'acquisition des savoirs et des compétences dans les différents domaines constitutifs de la formation préparée.

1.1 Résultats attendus

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'intervenir sur des équipements très récents dont ne disposent pas les établissements de formation ;
- d'utiliser des matériels d'intervention ou des outillages spécifiques de technologies nouvelles ;
- de comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- d'observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies industrielles ;
- de mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication avec tous les services ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

1.2 Modalités d'intervention des professeurs

L'équipe pédagogique, dans son ensemble, est concernée par les périodes de formation en milieu professionnel. La recherche et le choix des entreprises d'accueil relèvent de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'établissement de formation comme le précise la circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 parue au *BO* n° 25 du 29 juin 2000. L'intérêt que porteront les professeurs à l'entreprise et au rôle du tuteur permettra d'assurer la continuité de la formation.

En accord avec le tuteur, chaque professeur peut suivre une activité développée en entreprise par le stagiaire.

1.3 Compétences à développer

Certaines compétences du présent référentiel ne sauraient être acquises sans une part importante d'interventions de l'entreprise.

Pendant chaque période de formation en milieu professionnel, les activités seront organisées et suivies par le tuteur qui assurera cette mission conjointement avec l'équipe pédagogique de l'établissement de formation. À chacune des périodes de formation, un contrat individuel de formation sera préalablement négocié et établi entre le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève.

Ce contrat fera l'objet d'un document qui indiquera :

- la liste des compétences et savoirs à acquérir, en tout ou partie, durant la période considérée ;
- les modalités d'évaluation de ces compétences ;
- l'inventaire des prérequis nécessaires pour aborder dans des conditions acceptables la formation en milieu professionnel ;

- les modalités de formation envisagées dans l'entreprise (les tâches et le degré d'autonomie, les matériels utilisés, services ou équipes concernés...).

Chaque période de formation sera évaluée conjointement par le tuteur et l'équipe pédagogique ou son représentant. Le constat établi sera reporté sur le livret de suivi.

1.4 Contenus et activités

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent se dérouler essentiellement dans des entreprises du secteur de la maintenance aéronautique. Pourront être effectués tous types d'activités de maintenance d'aéronefs et de communication d'informations pouvant être mises en œuvre dans une entreprise de maintenance aéronautique. Le candidat sera confronté à des situations d'intervention réelles sur aéronefs dans le cadre des contraintes industrielles et économiques. Le travail en équipe sera privilégié de même que les activités mettant en jeu la communication technique orale et écrite en langue française et en langue anglaise.

Les activités faites en entreprise seront décrites dans un rapport d'activité professionnelle. Elles doivent permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à adopter et à impulser des attitudes professionnelles répondant aux exigences de l'aéronautique et à assumer sa fonction au sein de l'organisme avec un comportement responsable.

Pour chaque période de formation en milieu professionnel, le candidat rédige un inventaire des situations de travail vécues en entreprise et une analyse concise des activités professionnelles réalisées. Cet inventaire est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

À l'issue de la dernière période de formation en milieu professionnel, le candidat constitue un dossier rapportant les activités professionnelles qui consigne en particulier :

- un inventaire des situations de travail effectuées en entreprise ;
- une description du contexte aéronautique dans lequel les activités ont été menées permettant de comprendre l'implication du candidat au regard des exigences de l'industrie et de l'exploitation des aéronefs (champ de qualification, démarche qualité, règles de protection des personnes, prévention des risques, promotion d'attitudes professionnelles adaptées, relations au sein d'un groupe ou avec un client) ;
- pour les activités menées, une présentation, plus particulière, de situations professionnelles ayant été l'occasion de décoder et de transmettre des informations orales, écrites et gestuelles visant à assurer leur circulation entre les intervenants concernés, **dont au moins une sera rédigée en langue anglaise.**

À l'issue des périodes de formation en milieu professionnel seront délivrées des attestations permettant de vérifier le respect de la durée de la formation en entreprise et le secteur d'activité de cette formation. Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas valider l'épreuve E2 « Conduite de la maintenance en entreprise ».

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier doit être remis au service chargé de l'organisation. Le rapport d'activité professionnelle élaboré par le candidat, est mis à la disposition de la commission d'évaluation huit jours avant l'épreuve ponctuelle.

2. VOIE DE L'APPRENTISSAGE

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

De manière à établir une cohérence dans le déroulement de la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis informe les maîtres d'apprentissage sur les objectifs des différentes périodes de cette formation et sur leur importance dans la réalisation du dossier de synthèse de stage.

Au terme de la formation, l'apprenti constitue un dossier rapportant les activités professionnelles. Les modalités de constitution sont identiques à celles fixées pour les candidats de la voie scolaire.

3. VOIE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3.1. Candidats en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en entreprise, 14 semaines, s'ajoute aux durées de formation dispensées par le centre de formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est intégré dans la période de formation dispensée si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs de la formation en entreprise.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier rapportant les activités professionnelles. Les modalités de constitution sont identiques à celles fixées pour les candidats de la voie scolaire.

3.2. Candidats en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a développé des activités dans des entreprises relevant du secteur de la maintenance aéronautique en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport d'activités professionnelles. Les modalités de constitution de ce rapport sont identiques à celles fixées pour le dossier des candidats de la voie scolaire, cependant, le dossier fait apparaître la nature des fonctions exercées dans l'entreprise.

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier doit être remis au service chargé de l'organisation. Le dossier élaboré par le candidat, est mis à la disposition de la commission d'évaluation huit jours avant l'épreuve ponctuelle.

4. CANDIDATS SE PRESENTANT AU TITRE DE TROIS ANNEES D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Le candidat doit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité de la mention complémentaire aéronautique. Le candidat rédige un rapport d'activités professionnelles (rapport complété par le ou les certificat(s) de travail) décrivant les activités qu'il a pu exercer dans sa carrière en rassemblant les pièces justificatives correspondantes.

Le recteur fixe la date à laquelle le rapport doit être remis au service chargé de l'organisation. Le rapport d'activité professionnelle élaboré par le candidat, est mis à la disposition de la commission d'évaluation huit jours avant l'épreuve ponctuelle.